

Publication du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris.

LES
SYNDICATS OUVRIERS
EN ANGLETERRE

RÉSUMÉ HISTORIQUE (1799-1895)

PAR

F. FAGNOT

TYPOGRAPHE

Préface de A. KEÜFER

SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU LIVRE

Prix : Un franc.

PARIS

10, rue Monsieur-le-Prince, 10

1898

CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES DE PARIS

ORDRE ET PROGRÈS

Extrait des statuts :

Le Cercle a pour but :

1^o De mettre ses membres au courant, d'abord, de tous les faits se rattachant directement aux rapports du capital et du travail ; ensuite, des principales études faites sur ce sujet par les différentes écoles socialistes et économistes ;

2^o De rechercher les solutions fournies par le Positivisme pour les questions sociales sur lesquelles l'attention générale est attirée.

Pour être reçu membre du Cercle, il faut, notamment :

1^o Admettre que les phénomènes sociaux et moraux sont soumis, comme tous les autres, à des lois naturelles ; être émancipé des idées théologiques, c'est-à-dire être décidé à réorganiser la société sans Dieu ni roi ;

2^o Reconnaître que la richesse est sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination, tout en conservant une appropriation personnelle, condition de tout progrès ;

3^o Considérer le salaire, non pas comme destiné à payer ou comme pouvant payer intégralement la valeur du service rendu, — valeur qu'il est impossible de déterminer exactement, — mais simplement comme l'indemnité nécessaire, dans un milieu donné, à l'entretien du travailleur et à celui de sa famille.

Le Cercle se compose d'ouvriers manuels et d'employés. Ne sont pas reçus à ce titre les marchands et les membres d'associations coopératives.

Les membres du Cercle doivent, autant que faire se peut, être adhérents à la Chambre syndicale de leur corporation.

La cotisation est de 25 centimes par mois et le droit d'adhésion de 1 franc.

Adresser les demandes d'admission au président, M. Keüfer, au siège du Cercle, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

LES SYNDICATS OUVRIERS
en Angleterre

Extrait de la *Revue occidentale*, philosophique, sociale et politique, organe du Positivisme, paraissant tous les deux mois (1^{ers} janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre). —
Abonnement : **20** francs par an. — Le numero : **3 fr. 50**. —
Rédaction et administration : au Siège de la Société positiviste,
10, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Publication du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris.

LES
SYNDICATS OUVRIERS
EN ANGLETERRE

RÉSUMÉ HISTORIQUE (1799-1895)

PAR

F. FAGNOT

TYPOGRAPHE

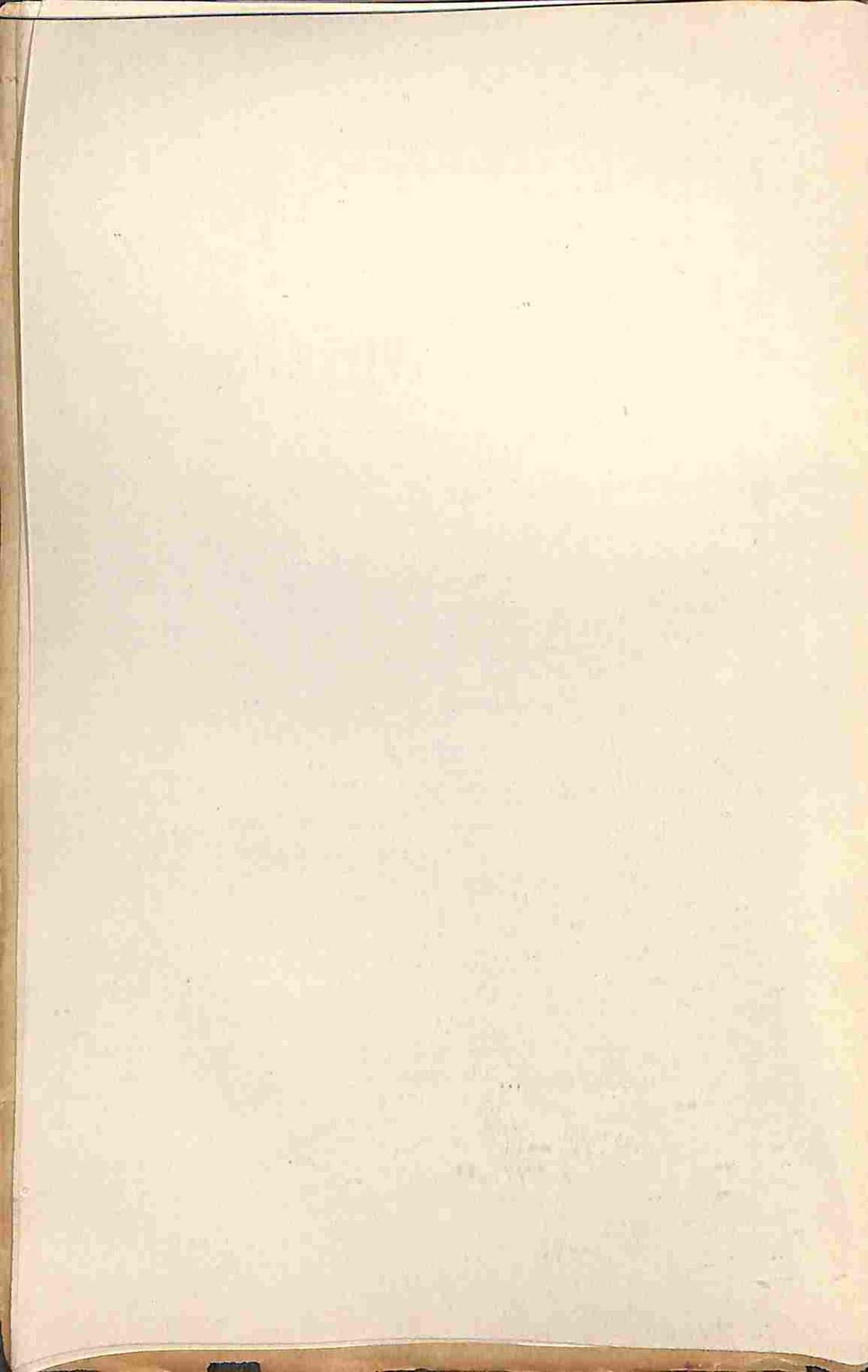
Préface de A. KEÜFER

SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU LIVRE

PARIS

10, rue Monsieur-le-Prince, 10

1898



PRÉFACE

Pourquoi une préface à cet intéressant opuscule, se demandera plus d'un lecteur? Je donne l'assurance qu'il n'y a dans cette simple formalité aucune prétention, mais seulement le désir de souligner l'utilité de cette publication.

Ce travail n'est que le résumé d'un livre extrêmement important et précieux, écrit en langue anglaise, et dont les matériaux ont été recueillis, ordonnés et publiés par M. Sidney Webb et par sa femme, M^{me} Béatrice Webb, deux vaillants défenseurs des revendications ouvrières.

Ainsi réduite à ce qu'elle a d'essentiel, l'histoire du Trade Unionisme en Angleterre est appelée à rendre de réels services aux travailleurs français qui, à défaut d'une lecture de la traduction de l'ouvrage original, pourront ainsi s'initier au mouvement syndical anglais et tirer d'utiles enseignements d'une expérience péniblement acquise.

Si nous faisons un parallèle entre la situation précaire dans laquelle végètent bon nombre de syndicats français et la situation vigoureuse et prospère des syndicats anglais, il vient tout naturellement à l'esprit de rechercher les causes de cette différence. Beaucoup de citoyens français et même étrangers ont dû s'en montrer fort surpris, et interroger les faits pour en trouver une explication probante; ils ont pu, comme conclusion, en induire l'infériorité du caractère français, moins assoupli, moins discipliné, et dont l'individualisme excessif a développé l'esprit d'indépendance et fait perdre la notion du devoir social au risque de tout désorganiser.

Et pourtant l'étude attentive des syndicats anglais

permet de suivre leur évolution et de s'apercevoir qu'au fur et à mesure de l'expérience des faits, de la connaissance des mobiles qui font agir les hommes, le but à atteindre par ces groupements s'est modifié, les moyens employés pour réaliser leur programme ont varié d'une époque à l'autre, et qu'à des périodes prospères ont succédé des crises épouvantables, que la désagrégation des organisations les plus solides a été la conséquence de la résistance implacable des patrons et de la mauvaise tactique de ceux qui dirigeaient les syndicats ouvriers.

Il y a plus de quatre-vingts ans que les travailleurs anglais ont commencé l'organisation syndicale, et durant cette période presque séculaire, les plus curieuses variations se sont produites, les doctrines les plus diverses ont agité les membres des Trade Unions, tantôt révolutionnaires, songeant à faire la grève générale pour obtenir la journée de huit heures (ce n'est donc pas nouveau!), tantôt hostile à l'action politique et législative, mais proclamant toujours le droit à la résistance, à la grève — droit d'ailleurs conquis au prix des luttes les plus opiniâtres, des sacrifices les plus pénibles.

Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus instructif dans cette évolution, souvent marquée par de violentes agitations, c'est la persistance de l'esprit syndical, ce sont ces groupements renaissant des plus terribles catastrophes. Grâce à des cotisations extrêmement élevées, lourdes pour le budget ouvrier, le prolétariat anglais organise de nombreuses institutions secondaires autour des syndicats : caisses de chômage, de maladies, de retraites, qui viennent consolider, cimenter les Unions de métiers et leur assurer une prospérité et une puissance incomparables.

Aux avantages que procure cet esprit de sacrifice par lequel l'ouvrier anglais se résigne avec une remarquable persévérance à verser de fortes cotisations, il faut joindre ceux qui tiennent au caractère organique des populations anglo-saxonnes, qualité précieuse qui se remarque même chez les esprits les plus avancés du parti ouvrier

anglais. C'est ce qui explique la prudence et la méthode pour ainsi dire rationnelle avec lesquelles ils font mouvoir les masses syndicales, aussi disciplinées qu'énergiques dans leurs revendications.

Mettons en parallèle la direction suivie en France par les organisations ouvrières, leur continuelle tendance à recourir à l'action législative, à escompter sans cesse l'intervention de l'Etat. Cette première erreur est la source des plus dangereuses déceptions, elle paralyse l'initiative d'une grande partie du prolétariat français qui ne veut voir de remède que dans la protection du Parlement et des pouvoirs publics. Une autre fraction des travailleurs français considère l'action politique ou l'intervention de l'Etat comme un moyen de transformation ou d'amélioration sociale absolument secondaire, sinon impuissant. C'est sur cette double thèse que se divisent les ouvriers français — sans négliger de signaler l'émiettement des groupes syndicaux, dû aux rivalités des diverses écoles socialistes dont les variations doctrinales, la mobilité de leur plate-forme d'action ont semé le trouble et amené un dangereux scepticisme parmi le prolétariat.

Telles sont, sommairement esquissées, les incontestables causes de la défectueuse organisation syndicale en France, qui aboutissent fatalement à une insuffisante action pour la défense des intérêts professionnels et économiques des travailleurs.

En touchant ce point précis de comparaison entre le système de défense sociale employé par les ouvriers anglais et les différents procédés préconisés en France, on s'aperçoit de la profonde divergence qui existe dans le but poursuivi : les uns assignent aux syndicats et aux unions de syndicats une intervention constante, de tous les jours, pour l'amélioration graduelle des conditions du travail, pour la réduction des heures de présence à l'atelier, pour l'élévation ou contre la réduction des salaires, pour le respect de la dignité et de l'indépendance des ouvriers, etc. Les autres — et parmi ceux-ci

tous les collectivistes et les communistes — attribuent aux syndicats ouvriers une mission de transformation totale de la société avec ou sans le concours des pouvoirs publics, par la suppression de la propriété individuelle : capitaux, instruments de travail, terre, etc., le tout exploité par la société, la commune et l'Etat. Les anarchistes eux-mêmes déclarent que les syndicats doivent devenir les instruments de la transformation rigoureuse, complète de l'ordre actuel par la suppression — je n'insiste pas sur les moyens — de toute autorité, patronat, gouvernement, armée, tout ce qui constitue un pouvoir quelconque ; à cette condition seulement, suivant eux, l'humanité vivra heureuse, en pleine harmonie, par la seule volonté des individus, s'associant à leur guise et donnant un libre essor à leur activité et à leurs besoins.

Il y a, à notre avis, une erreur capitale dans cette conception du rôle présent ou futur des syndicats. Pour les positivistes, dont nous sommes, l'organisation syndicale est un moyen de lutte, de défense corporative, dont l'action sera de plus en plus efficace à mesure que les travailleurs acquerront une plus grande unité de vue, une conception plus nette du véritable rôle social de la richesse et des conditions de sa répartition. L'ordre social, dans ses bases essentielles, est au-dessus de toute tentative de renversement total. Il est puéril de croire que l'on détruira, que l'on supprimera, en un moment ou par une série de mesures violentes, des institutions et des habitudes établies d'après les besoins réels de notre nature et à la suite de laborieux et pénibles efforts séculaires.

Le problème qui passionne le monde moderne n'est pas seulement matériel : il est avant tout intellectuel et moral. La transformation désirée par tous les militants, le changement profond à opérer dans les esprits sur la notion et l'usage de la richesse, sur le *concours* et l'*indépendance* des individus dans l'accomplissement de leur tâche, dépendent rigoureusement de la mentalité et des

mœurs. Malgré les travaux décisifs et admirables d'Auguste Comte, qui l'ont amené à établir, le premier, les lois fondamentales qui gouvernent les phénomènes sociaux — ou la physique sociale, — l'ignorance, la division, l'incohérence existent encore dans la plupart des esprits ; la synthèse qui ralliera tous les hommes et fera converger leurs efforts vers une solution définitive n'est pas encore assez répandue.

La vérité sur le rôle des syndicats — l'observation et l'expérience le démontrent — est dans l'entente, la cohésion, l'union des prolétaires de toutes les professions et de tous les pays pour la défense de leurs intérêts *professionnels*. Par la constitution de ces Unions nationales et internationales, le prolétariat développera sa force matérielle, son action morale, pour réaliser plus sûrement, par une intervention constante, les améliorations sociales que justifie l'avènement du régime industriel se substituant de plus en plus au régime militaire.

Dans cette lutte quotidienne que les travailleurs doivent soutenir à l'aide d'une sérieuse organisation syndicale, il leur faut absolument posséder non seulement des sentiments généreux, mais aussi des idées générales. Ils doivent envisager la question sociale dans toute sa complexité, dans toute sa grandeur, et ne pas s'attacher exclusivement à des solutions partielles, partant insuffisantes, inférieures, qui les détournent de la solution générale, seule complète et définitive.

Parmi ces solutions partielles, la *mutualité* nous paraît être un procédé secondaire, utile pour attirer et conserver dans les rangs des syndicats un plus grand nombre de membres. Et qu'on ne perde pas de vue que ces caisses de mutualité, sous formes multiples, étant alimentées par les deniers des travailleurs dont les salaires sont déjà insuffisants, dispensent les patrons de faire le moindre sacrifice sur leurs profits en faveur de leurs ouvriers.

En affirmant très énergiquement la nécessité de limiter l'action des syndicats aux choses purement profession-

nelles et économiques — et elles sont assez importantes, — d'en exclure rigoureusement la politique et la cuisine électorale, nous pensons aussi qu'il leur appartient de lutter avec la plus grande vigueur contre l'esprit rétrograde de la magistrature, de certains patrons, de certains hommes politiques qui, étrangers à la vie de l'ouvrier et remplis de préjugés contre l'organisation syndicale, interprètent d'une manière aveugle et implacable les théories vieillottes de la liberté du travail au seul profit des chefs industriels ou de ceux des ouvriers qui, n'ayant aucune notion de solidarité, trahissent leurs camarades pour acquérir plus facilement une situation.

Il y a donc nécessité de conquérir l'opinion dans tous les milieux, afin d'arriver à établir une jurisprudence qui fixe les limites précises où doivent s'arrêter l'intolérance des uns et les droits des autres.

Pour dire en un mot la pensée qui inspire cette préface — pensée qui découle d'ailleurs de l'étude impartiale de l'ouvrage de M. Sidney Webb (si heureusement résumé par l'ami Fagnot) — les syndicats ne peuvent pas être des instruments de transformation violente de la société ni de révolution politique ; leur tâche est plus spéciale, plus immédiate et plus pratique.

Mais il est non moins indispensable de préparer l'avènement d'une doctrine générale qui éclaire l'intelligence, qui développe l'altruisme des sentiments et règle les actes, pour réaliser ce qu'Auguste Comte appelle « l'incorporation du prolétariat à la société moderne, où il n'est que campé » ; ce qui revient à dire que tous ceux qui produisent, par l'accomplissement de leurs fonctions normales et spéciales, doivent jouir des avantages matériels, intellectuels et moraux que peuvent assurer les conditions sociologiques du monde. Dans les circonstances présentes, c'est aux philosophes, aux savants, alliés aux prolétaires, à faire converger leurs travaux vers cette solution générale nécessaire.

Et pendant la longue période de transition, c'est aux travailleurs de poursuivre leur organisation et de se

familiariser avec les doctrines qui aspirent à la direction ou à la transformation de la société. L'étude de ces doctrines, guidée par un large esprit de tolérance, développera en eux les qualités nécessaires pour assurer le fonctionnement et le dévouement social indispensables au fonctionnement et à la prospérité des organisations ouvrières.

Seule, cette double action parallèle et convergente des hommes qui pensent et des hommes qui produisent préparera — en se conformant de mieux en mieux à la marche naturelle de la civilisation qui règle l'évolution sociale envers et contre tous — l'avènement du régime nouveau.

La base de l'éducation générale actuelle n'est que la poursuite âpre des satisfactions individuelles, inspirée par cette odieuse convention, acceptée partout, que le fort peut rationnellement se faire la part du lion dans la curée sociale. Malgré toutes les déclamations sur l'égalité des sexes et des individus, — égalité fausse, contraire à la plus simple observation des faits, égalité d'ailleurs non désirable, et de laquelle la marche de la civilisation nous éloigne de plus en plus, — nous savons qu'il y a des êtres favorisés par la nature, bien doués au point de vue physique, intellectuel, et de l'énergie, et qu'il y en a aussi, pour des causes personnelles ou involontaires, qui, victimes de leur faiblesse, sont parmi les éternels sacrifiés de la société. C'est contre les conséquences de cette double et cruelle manifestation de l'égoïsme humain que tous ceux qui ont dans le cœur quelque sentiment de justice et de bonté doivent énergiquement réagir.

Les syndicats sont, à ce titre, une excellente école de dévouement : la défense des faibles par les forts y est stimulée et doit y devenir la règle de chacun de leurs membres, sous peine de rester d'impuissantes associations de vulgaires égoïstes. Dans cette modification morale nécessaire apparaît l'urgence d'une doctrine qui règle et rallie les individus, qui leur fasse adopter et pratiquer cette sublime formule, d'Auguste Comte :

« Vivre pour autrui; penser pour agir, et agir par affection. » Toute la transformation de l'avenir, par un nouvel idéal dans l'éducation, nous semble contenue dans cette conception, bien autrement efficace que la haine, bonne à détruire, mais incapable de créer.

En terminant, j'engage vivement les travailleurs français à lire et à méditer le contenu de cette brochure, car je suis sûr qu'ils y peuvent puiser une notion forte et précise de la direction normale que devront adopter les organisations ouvrières.

A. KEÜFER.

Paris, 2 août 1898 (18 Dante 110).

LES SYNDICATS OUVRIERS

en Angleterre

INTRODUCTION

Dans sa partie principale, ce travail est un résumé de l'important ouvrage (1) que M. Sidney Webb, membre du Conseil de comté de Londres, l'une des personnalités de la Société des Fabians, a publié, en 1894, avec le concours éclairé de M^{me} Béatrice Webb, sa femme, et de plusieurs collaborateurs.

Les Trade Unions ont acquis un tel développement que, suivant l'opinion autorisée de M. Webb, il ne sera pas possible d'écrire l'histoire de l'Angleterre, au XIX^e siècle, sans parler de ce grand mouvement d'organisation professionnelle du prolétariat.

D'autre part, l'étude de ce mouvement comporte un véritable enseignement sociologique pour les prolétaires français, comme pour tous ceux que préoccupent les graves questions économiques et sociales.

Si le mouvement syndical est loin d'avoir acquis, en France, l'importance que nous constatons, avec satisfaction, chez nos voisins d'outre-Manche, on peut cependant observer que les quelques professions les mieux organisées tendent spontanément à adopter l'esprit et la méthode des associations anglaises. Cela s'explique très simplement. Issus d'une même

(1) *The History of Trade Unionism*, par Sidney et Béatrice Webb. — Traduit de l'anglais par Alfred Métin, chez Giard et Brière, éditeurs, rue Soufflot, 16, Paris. Un fort vol. in-8°, prix : 10 francs.

civilisation, soumis à une condition économique et sociale dont la similitude s'accroît chaque jour, les travailleurs français sont conduits, par la force des choses, à s'organiser sur le mode adopté par leurs camarades anglais, afin d'obtenir des résultats équivalents.

Toutefois, la situation générale des deux nations présente une différence qui, pour être d'un ordre plus élevé, n'en réagit pas moins directement sur les phénomènes sociaux. Nous voulons parler des dissemblances très marquées qui existent, entre les esprits anglais et français, relativement aux préoccupations intellectuelles et morales. Il y a là tout un côté du problème moderne qu'il faut indiquer.

Tandis que les questions politiques et religieuses n'ont, chez nos voisins, qu'une importance secondaire, elles exercent, au contraire, en France, une influence considérable sur le prolétariat. L'ouvrier anglais est encore imprégné d'idées théologiques et monarchiques. Sans doute, ces idées n'ont pas une très grande vigueur; elles suffisent néanmoins à le préserver des tendances négatives et révolutionnaires qui, en France, agitent et troublent si profondément les esprits et les cœurs.

Un Français sera toujours étrangement surpris d'apprendre que les Keir Hardie, les Tom Mann, les Ben Tillet, les hommes les plus avancés du monde ouvrier anglais, traités quelquefois d'agitateurs, sont en même temps des méthodistes pratiquants, des protestants convaincus, faisant à l'occasion des prêches et des sermons religieux. Voici d'ailleurs un fait récent vraiment topique. Le congrès des Trade Unions tenu à Edimbourg, du 7 au 12 septembre 1896, fut précédé de plusieurs réunions religieuses annoncées en tête du programme officiel; ces réunions n'avaient pas été organisées par le comité du congrès, mais il accepta de les patronner. D'ailleurs, sans être du goût de tous les délégués, ces sermons du 6 septembre obtinrent auprès des ouvriers un très réel succès (1).

(1) Renseignements donnés par le *Musée social*, circulaire n° 8 (série A). — Paris, 5, rue Las-Cases.

Un autre usage, non moins étonnant pour nous, traduit bien, au point de vue politique, l'état d'esprit des travailleurs anglais. Très fréquemment, au cours d'une fête ou d'un banquet, même ne comprenant que des ouvriers syndiqués, le président porte le premier toast à la reine d'Angleterre et à la famille royale. Ce toast est, d'ailleurs, un hommage rendu à la Patrie, bien plus qu'au chef nominal du gouvernement.

Ces faits, si caractéristiques, montrent que la situation générale est, en Angleterre, moins troublée, plus harmonique que dans notre pays. Une telle quiétude de l'esprit public a évidemment facilité l'organisation professionnelle des travailleurs de Grande-Bretagne. Toutefois. — fait important à noter — les syndiqués anglais eux-mêmes ont été très agités pendant toute la période décisive de fondation, c'est-à-dire de 1820 à 1842. On verra plus loin que, sous l'influence des idées communistes de Robert Owen, un mouvement nettement révolutionnaire atteignit son maximum d'intensité en 1833-34; le prolétariat actif réclamait alors, impérieusement, la journée de huit heures, la suppression du patronat, la nationalisation de la terre et, pour réaliser ses aspirations, menaçait de faire la grève générale.

Entre la situation anglaise de 1833 et le mouvement syndical français depuis le Congrès de 1879, à Marseille, il y a, on le voit, une certaine analogie. Aussi, est-il permis de prévoir dès maintenant que le prolétariat français accomplira une évolution analogue à celle du prolétariat anglais et qu'il saura découvrir, peut-être bientôt, le terrain qui lui est véritablement propre : la défense de ses intérêts professionnels et économiques immédiats. Ainsi circonscrit, l'objet des syndicats ouvriers sera loin des rêves actuels de transformation, à la fois radicale et immédiate, de la propriété, du patronat, du gouvernement, de l'ordre social en un mot; mais ce qu'il aura perdu en étendue, en idéal, il le regagnera sûrement en force et en influence positives, en résultats effectifs. Sans doute, les syndicats ouvriers auront alors abandonné la grève générale et toute autre tactique révolutionnaire; ils n'en seront pas moins beaucoup plus près d'obtenir la journée de huit heures, par exemple, réalisée non par une loi ou une révolu-

tion, mais par les efforts collectifs des travailleurs obtenant des concessions plus ou moins volontaires des patrons, sous la pression de l'opinion publique, de plus en plus sympathique aux syndicats ouvriers. Cette hypothèse sur l'avenir du mouvement syndical, en France, est vérifiée par l'évolution même du mouvement anglais.

Mais revenons à la situation actuelle dans notre pays. Tout en désirant très vivement que les syndicats français acquièrent bientôt le développement et l'influence des Trade Unions, il nous est impossible de regretter les dissemblances signalées entre les esprits anglais et français ; d'autant moins que l'infériorité économique qui en résulte pour l'ouvrier français n'est, à notre avis, que momentanée.

L'émancipation théologique et monarchique, véritable supériorité des Français sur l'ensemble des Occidentaux, est surtout profonde — nous le constatons avec joie — parmi les travailleurs de l'industrie : leur énergique résistance, ouverte ou latente, garantit la France contre toute rétrogradation. Car, il faut le dire, un trop grand nombre d'intellectuels, de dirigeants, sont, sous ce rapport, réellement inférieurs à l'ensemble du prolétariat. Celui-ci est convaincu que *la société doit être réorganisée sans dieu ni roi*, suivant l'énergique expression de Diderot, adoptée et complétée par Auguste Comte. C'est là la condition inéluctable de la solution complète du problème social — solution dont la recherche constitue ce qu'on a si justement appelé « la mission sociale de la France ».

Mais le problème, ainsi posé, est autrement complexe, autrement ardu que celui qui a agité l'Angleterre au cours du siècle, lequel fut limité, au fond, à une question de meilleure répartition des produits du travail.

Ces quelques considérations émises, analysons, aussi fidèlement que possible, l'ouvrage de M. et M^{me} Webb. Auparavant, nous devons adresser nos meilleurs remerciements à M. Fontaine, sous-directeur de l'Office du Travail, pour son obligeant concours. Nous exprimons aussi notre gratitude à M. Albert Métin et à M. Bonnet, traducteur et propriétaire de l'édition française, qui, dans le but de vulgariser cet ouvrage

parmi les travailleurs syndiqués, nous ont gracieusement autorisé à publier cette étude.

Dans la préface, l'auteur annonce qu'il présente l'histoire générale du Trade Unionisme, se proposant de montrer, dans un second volume, *la Démocratie industrielle* (1), que les efforts accomplis par les travailleurs syndiqués contribueront à former la base de la politique industrielle du siècle prochain.

Les nombreux matériaux qui constituent la base solide de l'ouvrage ont été fournis à M. Webb par de vieux ouvriers syndiqués et par les archives que les Unions lui ont très volontiers permis de consulter. Parmi les personnalités auxquelles l'auteur adresse ses remerciements pour l'aide précieuse et les documents qu'il en a reçus, nous remarquons MM. Frédéric Harrison, le professeur E.-S. Beesly, Henri Crompton, membres des Sociétés positivistes de Londres, ainsi que MM. le professeur H.-S. Foxwell, Robert Applegarth, John Burns et John Burnett.

(1) L'ouvrage a paru à Londres en janvier 1898 (deux volumes), chez Green et Cie; prix : 25 schellings ou 31 fr. 25.

I

LES ORIGINES DU TRADE UNIONISME

Au moyen âge, les associations exclusivement composées de salariés ont été éphémères et sans grande consistance. Les associations englobaient généralement les patrons et les ouvriers, ou bien la section ouvrière dépendait étroitement de la corporation. Les ouvriers n'avaient pas à former de groupements distincts, trop peu de distance les séparant de la maîtrise.

L'origine du Trade Unionisme, dans le sens actuel du mot, remonte au XVIII^e siècle seulement.

On a eu l'étrange idée de rechercher les origines des Trade Unions dans les guildes d'artisans. Cette opinion fut émise, en 1870, par le professeur Brentano, dans sa brillante étude sur les *Origines du Trade Unionisme*. Cependant, les guildes sont des associations de tous points différentes, dans leur forme et dans leurs fonctions ; il ne peut être établi aucun rapport entre elles et les Trade Unions modernes. Le pivot de la gilde était le maître artisan, propriétaire des instruments de travail et vendant les produits ; il n'y avait donc pas, dans les guildes, séparation entre les capitalistes et les salariés.

On peut dire, avec plus de justesse, que les Trade Unions sont les héritières de l'idée d'après laquelle les conditions normales d'existence du travailleur (*standard of life*) doivent être protégées et non abandonnées aux effets de la libre concurrence.

En réalité, il n'a pas existé d'Unions au XVII^e siècle. Nous en donnerons comme preuve que, tandis que les patrons ont adressé, au Parlement, de nombreuses pétitions au cours de ce siècle, les ouvriers n'en ont adressé aucune. Au XVIII^e siècle, au contraire, les pétitions ouvrières se sont multipliées ; de plus, par une loi de 1799, toutes les coalitions ouvrières furent

interdites, ce qui est un excellent témoignage du développement, à cette époque, de l'association syndicale.

Les circonstances principales qui ont amené la constitution des premières Unions sont : l'habitude des ouvriers d'un métier de se réunir dans un même débit de boissons ; les grèves ; les réunions organisées en vue de préparer une pétition à la Chambre des communes ; la création de Sociétés de secours mutuels professionnelles qui, insensiblement, se sont transformées en syndicats. En outre, dans les métiers obligeant les ouvriers à voyager, les dispositions prises pour assurer, de ville en ville, des secours aux voyageurs ont contribué à la fondation des Unions nationales ou fédérations de métier.

Mais, se demandera-t-on, pourquoi ces circonstances ont-elles conduit les ouvriers à fonder des associations permanentes au XVIII^e siècle, plutôt qu'au XVII^e ou même au XVI^e ? En voici les raisons fondamentales.

C'est au XVIII^e siècle que la grande industrie a surgi. Cette révolution économique eut pour conséquence d'enlever aux ouvriers la propriété de leurs instruments de travail et de les condamner ainsi à être des salariés, leur vie durant. La séparation entre la direction des opérations industrielles et le détail de leur exécution, dès lors nettement caractérisée, produisit l'opposition d'intérêts entre patrons et ouvriers ; aussi, est-ce dans les métiers où l'ouvrier put de moins en moins amasser le capital suffisant pour devenir patron que sont nées les premières Unions.

Un exemple, entre autres, pris dans la corporation des tailleurs, justifie pleinement cette opinion. Pour entreprendre, avec chances de réussite, l'industrie de grand tailleur à Londres, il a fallu disposer de capitaux de plus en plus importants par suite de la cherté des loyers dans les beaux quartiers, des longs crédits, des nombreux ouvriers spécialistes embauchés en temps de presse et débauchés à la morte-saison : il en était déjà ainsi au temps de la reine Anne (1664-1714). Aussi, est-ce parmi les ouvriers tailleurs que l'on retrouve l'une des plus anciennes Unions. A partir de 1720, ils eurent une organisation permanente reliant entre eux leurs 15 à 20 bureaux d'embauchage. Pendant l'année 1720, une plainte fut déposée par

les patrons tailleurs contre leurs ouvriers, et une décision du Parlement défendit de donner ou de recevoir des salaires au-dessous d'un taux fixé, en même temps qu'elle interdit toute coalition dans cette profession.

Les transformations qui se sont produites dans l'industrie de la laine, dès le commencement du XVIII^e siècle, ont eu des conséquences analogues. A la suite des plaintes des filateurs, une loi, votée par le Parlement en 1718, interdit les coalitions et la réglementation du travail par les Unions qui venaient de se constituer; malgré la loi, d'ailleurs, de nouvelles coalitions se produisirent. Cette hostilité dans l'industrie de la laine, exercée surtout dans l'ouest de l'Angleterre, ne cessa qu'au commencement du XIX^e siècle, par l'emploi de tisseurs femmes dans les manufactures.

Ce qui prouve, d'une façon évidente, l'existence d'un rapport rigoureux entre la naissance du Trade Unionisme et ce fait que l'ouvrier cessait d'être propriétaire de l'outillage, c'est le rapide développement syndical qui suivit l'établissement des manufactures.

En un mot, l'agglomération des ouvriers a singulièrement facilité l'association, sans en être cependant la cause initiale. La division de plus en plus accentuée des producteurs en patrons et ouvriers, ou, suivant l'énergique expression de M. Webb, le divorce entre le capital et le travail, telle est la cause principale, réelle et vérifiée, qui a donné naissance au Trade Unionisme. De plus, on peut affirmer qu'il se serait produit, même sans l'établissement des manufactures et des usines à vapeur.

Le Trade Unionisme n'a pas, comme on pourrait le croire, pris naissance parmi les travailleurs des villes, mais bien parmi les ouvriers de l'industrie de la laine, dans l'ouest de l'Angleterre, et parmi les tisserands du centre. Le mouvement s'est ensuite accentué, à la fin du XVIII^e siècle, à mesure que le gouvernement s'est refusé à réglementer, par des lois, les conditions du travail, du salaire et de l'apprentissage. Et plus le gouvernement se pénétrait des théories nouvelles sur la liberté du travail et de l'industrie, plus les ouvriers fondaient des Unions, tant pour réclamer le maintien des anciennes lois

que pour se protéger eux-mêmes contre les effets de la libre concurrence.

La dernière loi de protection fut votée par la Chambre le 6 novembre 1756 ; elle édicta que le salaire des tisseurs de drap serait déterminé par la magistrature. Cette loi ne devait s'appliquer que pendant un an environ. En effet, une véritable révolution s'opérait à la même époque dans les idées admises à la Chambre des communes, en matière économique, et, dès 1757, elle adoptait la théorie du *laissez faire*. Cette année 1757 marque la transition entre les vieilles et les nouvelles théories économiques ; cependant, ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que la Chambre fut définitivement gagnée à la nouvelle théorie de la liberté du travail et des contrats.

Le Parlement n'était certes ni impartial, ni désintéressé dans son attitude envers les ouvriers ; il faut cependant reconnaître que la transformation du régime industriel rendait les anciennes lois protectrices autant irrationnelles qu'inefficaces. Les ouvriers firent donc fausse route dans leur lutte contre les machines et dans leur demande de réglementation de l'apprentissage par la loi. Ce n'est d'ailleurs que plus tard, au XIX^e siècle, qu'on a trouvé l'expédient des lois sur les conditions du travail dans les manufactures (*factory legislation*). Aussi, la campagne engagée par les ouvriers, au commencement de ce siècle, pour obtenir le renforcement des anciennes lois, aboutit-elle, en 1814, à la suppression totale de la réglementation, tombée depuis longtemps en désuétude.

II

LA LUTTE POUR L'EXISTENCE (1799-1825).

Il faut reconnaître, tout d'abord, que la période antérieure à 1824 n'est pas, malgré l'opinion courante — opinion qui s'appuie d'ailleurs sur des faits exacts — une période de répression absolue du mouvement unioniste. Certaines Unions étaient reconnues ou plutôt tolérées; d'autres n'étaient inquiétées que de temps à autre. L'attitude du Gouvernement envers les Unions devint rigoureuse après le vote des lois sévères de 1799-1800 qui, en interdisant formellement toute coalition, ont caractérisé le nouvel esprit. Jusque-là, les coalitions n'étaient considérées comme illégales qu'en ce sens qu'elles tendaient à peser sur le contrat de travail; les coalitions visant à obtenir le concours et l'appui du Parlement étaient licites, bien qu'on ait pu les considérer comme des conspirations.

Quoi qu'il en soit, la défense expresse de se coaliser pour déterminer ou modifier les conditions du travail, faite aux ouvriers par les lois de 1799-1800, était d'autant plus injuste que la loi n'intervenait plus directement dans ces questions et que, dès lors, les ouvriers étaient manifestement en état d'infériorité vis-à-vis des patrons.

Cette législation, si injustement répressive, fut en partie motivée par la terreur qu'inspirait la Révolution française aux gouvernants anglais. Ils regardaient comme un danger terrible et un véritable crime toute association de travailleurs; leurs craintes étaient si grandes que cette législation fut considérée par eux — ainsi que Francis Place l'a rapporté — « comme une mesure absolument nécessaire pour prévenir les exigences ruineuses des ouvriers, qui, si elles n'étaient réprimées, détruiraient entièrement l'industrie, les manufactures, le commerce et l'agriculture de la nation ». En résumé, de véritables persécutions et de criantes injustices

furent commises pendant cette période. Cependant, un certain nombre d'ouvriers purent échapper aux poursuites, par suite de l'organisation très défectueuse de la police anglaise, à cette époque, et lorsque les patrons ne se plaignaient pas à l'autorité.

Cette période troublée a pourtant produit, dans plusieurs professions, quelques bons résultats. A la suite de nombreuses réunions entre les maîtres imprimeurs de Londres et leurs ouvriers typographes et pressiers, un tarif, élaboré par une commission mixte, fut signé par les deux parties en 1805 (1). Les tonneliers de Londres avaient, en 1813, une organisation reconnue; pendant cette année, un tarif des salaires fut établi par les représentants des patrons et des ouvriers, tarif qui fut révisé en 1816 et en 1819, sans que les ouvriers aient été poursuivis pour ces faits. Les fabricants de brosses, de Londres, ont établi, après entente entre patrons et ouvriers, un tarif des salaires, en 1805; ce tarif existe encore. On voit dans les procès-verbaux de l'Union des charpentiers de Preston que, de 1807 à 1824, non seulement cette Union fonctionnait régulièrement, mais encore qu'elle entretenait des correspondances suivies avec plusieurs sociétés de charpentiers du Lancashire; dans les comptes de dépenses de cette Union, aucune somme ne figure pour couvrir les frais de poursuites contre ses administrateurs. Lors des discussions qui s'élevèrent, en 1815, entre les imprimeurs sur calicot et leurs patrons, aucune poursuite ne fut exercée, quoique leurs rapports fussent très tendus.

(1) Dans l'imprimerie, le premier tarif fut établi en 1785 et révisé, une première fois, en 1793. L'établissement de ce tarif coïncide avec la fondation de la Société des compositeurs de Londres, succédant à l'organisation des ouvriers en « chapelle ». La Société des typographes de Londres fut réorganisée en 1848, après une révision du tarif en 1847. Des révisions successives du tarif ont encore eu lieu : en 1866, en 1872, pour la diminution des heures de travail à 54 par semaine, au lieu de 60, avec maintien des salaires; enfin, en 1891, où le salaire hebdomadaire minimum fut augmenté de 2 fr. 50 et porté à 47 fr. 50 pour 54 heures. Ces diverses modifications du tarif ont eu lieu à la suite de négociations entre l'Association des maîtres imprimeurs et la Société des typographes. (Extrait d'une *Note sur le minimum de salaire*, publiée par l'*Office du travail de France*, 1897.)

Mais cette période est aussi marquée par de nombreuses persécutions contre les unionistes et particulièrement contre les administrateurs des Unions; ces poursuites aboutissaient toujours à des condamnations d'une sévérité hors de toute proportion. Durant cette époque, un grand nombre d'Unions de divers métiers se dissimulaient de leur mieux derrière des sociétés de secours mutuels professionnelles. On sait que le même fait s'est produit en France, notamment parmi les typographes et les chapeliers.

De 1800 à 1824, les clubs et sociétés d'ouvriers de métiers et d'artisans furent l'âme du mouvement unioniste : en raison de leur discipline, de leur amour-propre professionnel et de leurs coutumes séculaires, ces travailleurs eurent moins à souffrir des lois répressives. Au contraire, les ouvriers de l'industrie textile — dont l'état intellectuel et la condition sociale étaient de beaucoup inférieurs à ceux des ouvriers de métiers — subirent bien plus durement les effets de la législation existante.

Malgré cette différence entre les diverses classes de travailleurs, les persécutions dont ils furent l'objet, à des degrés inégaux, fortifiaient leurs sentiments d'union et de solidarité, qui se traduisaient, entre les ouvriers des métiers les plus divers, par des secours en argent lors des grèves et des poursuites. Ces envois d'argent semblaient presque des crimes aux classes patronales et gouvernementales; ce qui, d'ailleurs, n'empêcha pas les patrons de se réunir et de s'entendre ouvertement, en 1816, pour imposer des réductions de salaires à de nombreuses catégories d'ouvriers, notamment aux typographes, tonneliers, cordonniers, charpentiers, etc. La situation économique, il est vrai, avait été très perturbée par les longues guerres de l'époque. Ces réductions de salaires furent excessives au point de provoquer des protestations jusque parmi les patrons. Le Parlement mit le comble à la mesure en adoptant, en 1819, une série de six lois qui, en fait, supprimèrent les réunions publiques, permirent aux magistrats de faire des perquisitions et soumirent les publications des Unions à un droit de timbre écrasant.

L'ensemble de ces circonstances produisit, en 1820, une

profonde agitation politique, dont les tendances révolutionnaires visaient à bouleverser l'ordre social et à transformer le Parlement beaucoup plus qu'à abroger les lois sur les coalitions.

C'est alors qu'entrèrent en scène les hommes qui devaient obtenir l'émancipation partielle des Trade Unions, par la loi de 1824.

*
* *

Francis Place, patron tailleur, disciple de Bentham, abandonna les affaires en 1818 pour se consacrer aux questions sociales. Il était individualiste et partisan de la liberté d'association. Il se rendit rapidement compte que la loi ne devait pas plus intervenir dans la répression des coalitions et des associations qu'elle ne le pouvait dans la réglementation des salaires. Au début de sa courageuse et persévérante campagne en faveur de la liberté d'association, Place obtint peu de succès, même parmi les ouvriers; ceux-ci étaient convaincus que toute mesure qui ne transformerait pas le Gouvernement lui-même serait inefficace et illusoire. Mais, peu à peu, il gagna des sympathies dans le prolétariat, par son intervention dans les conflits et les grèves. Ses deux principaux disciples furent MM. Culloch et Joseph Hume, député radical.

En 1822, Place ayant jugé le moment opportun d'agir sur le Parlement, Hume déposa un projet de loi abrogeant toutes les lois sur les coalitions. Après avoir employé deux années à vaincre les résistances du Parlement, en même temps qu'ils développaient leur action et leur influence sur les travailleurs, ils obtinrent, en février 1824, la nomination d'une commission parlementaire ayant pour mission de faire une enquête sur les émigrations d'artisans, les exportations de machines et les coalitions, trois choses défendues par la loi. En réalité, sous l'influence de plus en plus prépondérante de Hume et de Place, cette commission s'occupa surtout des lois sur les coalitions et de leurs résultats.

Comme conclusions de son enquête, la commission émit une série de résolutions en faveur de la liberté de coalition et d'émigration. Conformément à l'opinion de la commission,

le Parlement adopta sans débat, en 1824, une loi abrogeant les lois répressives sur les coalitions et donnant la liberté d'association.

La loi était à peine promulguée qu'une agitation intense bouleversa les centres industriels. Des conflits et des grèves éclatèrent de toutes parts; les patrons durent consentir à de nombreuses augmentations de salaires. Malgré les conseils de Place et de Hume, qui engageaient les ouvriers à plus de modération, afin d'éviter toute réaction contre la nouvelle loi, les ouvriers abusèrent de la liberté qui venait de leur être donnée.

Les craintes des deux grands leaders ne tardèrent pas à se réaliser. Dès l'ouverture de la session de 1825, le Parlement, vivement ému par les pétitions et les protestations des patrons — dont quelques-uns, comme les manufacturiers de Glasgow, avaient décidé la fermeture générale de leurs ateliers — le Parlement nomma immédiatement une commission chargée de faire une enquête sur les effets de la nouvelle loi. Cette commission fut intentionnellement composée de députés plutôt hostiles aux Unions; seul, Hume y représentait les partisans de la loi de 1824.

Néanmoins, les conclusions de la commission d'enquête ont été favorables au mouvement unioniste; la loi de 1825, qui en fut le résultat prévu, a été en somme satisfaisante. En effet, cette loi, tout en interdisant les coalitions en général, fit exception pour les coalitions motivées par des questions de salaires et d'heures de travail. Sa seule imperfection consistait en certaines expressions vagues qui pouvaient permettre, de la part de la magistrature, une interprétation arbitraire du texte. Tout compte fait, et malgré l'opinion pessimiste de Place, la loi de 1825 a réalisé un progrès réel, puisqu'elle a reconnu légalement les Unions ouvrières, ce qui permit à celles-ci de poursuivre et d'atteindre leur but.

Sous ce régime de demi-liberté, le mouvement unioniste prit rapidement un très grand essor. Des Unions furent créées dans beaucoup de métiers où il n'en existait pas encore et quelques fédérations nationales furent même organisées.

Ce mouvement, aux tendances pacifiques, se développait

régulièrement, quand le krach financier de la fin de l'année 1825, rejaillissant sur la situation industrielle, vint le paralyser presque aussitôt. La fermeture de plusieurs manufactures et usines, le grand nombre de faillites causèrent une baisse générale des salaires pendant cette crise qui dura de 1826 à 1828. Le chômage atteignit une telle proportion que des milliers d'ouvriers furent nourris au moyen de souscriptions publiques.

Victimes d'une crise contre laquelle l'action syndicale était manifestement impuissante, les ouvriers mirent alors leur espoir dans l'agitation politique qui, de 1829 à 1848, sera étroitement liée au mouvement unioniste.

III

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE (1829-1842).

Bien que l'auteur se soit servi, dès le commencement de son ouvrage, des mots *trade union*, cette expression fut employée pour la première fois en 1830 seulement. Auparavant, les groupements ouvriers étaient désignés par les mots : institutions, associations, clubs, trade sociétés, unions et unions de sociétés. Dans ce sens, le mot *trade* correspond en français au mot *métier*. Quant à l'expression *trade union*, elle a deux acceptions différentes, selon que le mot *trade* est mis au singulier ou au pluriel. La *trade union* désigne le groupement des travailleurs d'un seul métier ; la *trades union* (1) veut dire le groupement d'ouvriers de plusieurs métiers et, par extension, la réunion de tous les travailleurs dans une seule société. Ce dernier mode de groupement fut couramment appelé, pendant la période révolutionnaire, le Nouvel Unionisme, par opposition à l'autre mode, qualifié de Vieil Unionisme. On verra plus loin que ces deux formes d'association sont devenues, après avoir subi diverses modifications, les *amalgamations* et les fédérations, telles qu'elles existent aujourd'hui.

Le Nouvel Unionisme visait, de 1829 à 1834, à former une organisation unique et universelle de tous les salariés.

Les fileurs et les ouvriers du bâtiment du Lancashire et du Yorkshire furent les promoteurs du Nouvel Unionisme. Pendant l'année 1829, deux Unions nationales furent fondées, sur leur initiative, dans ces deux grandes industries ; mais l'Union nationale des fileurs de coton obtint un plus rapide développement.

Les fileurs de coton. — Devant l'échec de la désastreuse

(1) Le mot *trades* (avec un *s*) n'est plus en usage actuellement.

grève des fileurs de Hyde, près Manchester, qui se produisit en 1829 et ne dura pas moins de six mois, les fileurs reconnurent l'insuffisance de l'Union locale pour résister à une coalition de patrons. Les Sociétés de fileurs existant en Angleterre, en Ecosse et en Irlande furent invitées à envoyer des délégués à une conférence qui eut lieu à Ramsay (île de l'Homme) au mois de décembre 1829. L'Union générale des fileurs de coton des trois pays y fut fondée. Ses ressources consistaient en une cotisation de 10 centimes par membre et par semaine. Elle tint un Congrès à Manchester, en 1830, et un autre à Liverpool, en 1831. Cette Union générale, après avoir perdu beaucoup d'adhérents, est devenue, selon toute apparence, la fédération des Sociétés de fileurs du Lancashire, qui se préoccupa surtout d'obtenir une loi limitant les heures du travail.

Le principal organisateur de l'Union générale des fileurs, Doherty, après avoir sans doute abandonné, à la fin de 1829, la fonction de secrétaire qu'il y occupait, tenta l'organisation d'une association nationale, non plus des Unions d'un seul métier, mais des Unions de toutes les professions, c'est-à-dire d'une Trades Union embrassant tous les travailleurs syndiqués du Royaume-Uni.

*
* *
*

Sur l'initiative de Doherty, un Congrès des délégués d'Unions de 20 métiers différents fut tenu à Manchester, en février 1830 ; cinq mois plus tard, réalisant le projet de Doherty, l'*Association nationale pour la protection du travail* fut fondée. Son but essentiel était de résister à toute réduction de salaire, mais de ne pas recourir à la grève pour obtenir des augmentations. Neuf mois après sa fondation, l'Association qui avait reçu 46,650 francs de cotisations, comptait de 10 à 20,000 membres, répartis dans les Unions de divers métiers. Elle publia, en janvier 1831, un journal hebdomadaire, la *Voix du Peuple*. Francis Place devint alors le trésorier de l'Association. Le journal, rédigé par Doherty, soutenait les idées radicales en politique et donnait des renseignements sur les événements révolutionnaires de France.

Grâce à une active propagande, l'Association obtint bientôt un développement considérable. Elle parvint, aux dires de

journaux du temps, à grouper 150 Unions comprenant environ 100,000 membres ; le tirage de la *Voix du Peuple* aurait atteint 30,000 exemplaires.

Mais ce ne fut qu'un feu de paille, et ce grand mouvement se désagrégea aussi rapidement qu'il s'était produit. Divers incidents y contribuèrent : à la suite du vol, par un employé, de 2,500 francs au préjudice de l'Association, le Congrès de 1831, tenu à Nottingham, décida que chaque Union conserverait dans sa caisse la part de cotisations qu'elle devait à l'Association ; d'autre part, les Unions du Lancashire ayant refusé de soutenir la grande grève de Nottingham, les Unions de cette ville se retirèrent de l'Association. Enfin, la presse ne cessa de montrer l'Association comme un danger pour les patrons, le gouvernement et les classes moyennes. Bref, elle disparut à la fin de 1832, après avoir remplacé son premier journal par le *Défenseur des pauvres gens* qui ne parut que pendant l'année 1832.

Les ouvriers du bâtiment. — La place occupée jusque-là dans l'opinion publique par l'Association nationale fut bientôt prise par l'*Union générale des métiers du bâtiment* (General Trades Union). Elle admettait dans son sein les Unions des divers métiers du bâtiment et avait pour but d'unifier et d'augmenter les salaires. Son organisation laissait une assez grande autonomie aux Unions de chaque métier comme aux Unions de chaque région. Les statuts de l'Union générale comportaient des rites secrets et des cérémonies religieuses qui rappellent nos sociétés compagnonniques.

Sous l'impulsion de l'Union générale, les ouvriers de Liverpool adressèrent une série de revendications à leurs patrons. La lutte fut, ostensiblement du moins, dirigée contre les gros entrepreneurs qui supplantaient de plus en plus les petits patrons de chaque métier. Le mouvement se généralisa et bientôt la plus grande partie des ouvriers du bâtiment de Liverpool furent en grève ; les réclamations des ouvriers portaient notamment sur : l'unification des tarifs de chaque métier, la limitation du nombre des apprentis, l'interdiction du travail aux pièces et des machines, etc. Ces réclamations étaient présentées sous une forme injurieuse et menaçante.

Dans une réunion tenue en juillet 1833, les patrons décidèrent de repousser toutes les demandes des ouvriers et, de plus, prirent l'engagement de n'embaucher dorénavant que des ouvriers ayant déclaré, *par écrit*, ne pas appartenir à une Union (1). La lutte, qui fut extrêmement vive, s'étendit à Manchester, où elle produisit les mêmes résultats.

Au milieu même de ce grave conflit (septembre 1833), l'Union générale tint à Manchester son Congrès annuel; composé de 270 délégués, représentant 30,000 ouvriers du bâtiment, il dura six jours et coûta 75,000 francs.

Au cours de ce Congrès, auquel les événements donnaient une grande importance, Robert Owen lança l'idée que, par l'association coopérative de production, les ouvriers du bâtiment pouvaient vaincre les résistances patronales en travaillant à leur propre compte. Cette idée fut acceptée avec enthousiasme et, séance tenante, il fut décidé de construire, à Birmingham, un édifice (*Builders' Guild Hall*) destiné à servir de bureau central à l'Association coopérative. La pose de la première pierre de l'édifice eut lieu le 5 décembre 1833, dans une imposante manifestation. Mais le projet de constituer une vaste Association coopérative, pouvant entreprendre la construction des bâtiments dans tout le pays, avorta complètement, et l'édifice de Birmingham fut abandonné par les ouvriers avant même que la construction en fût achevée. Quant à l'Union générale elle disparut en 1834.

Industries textiles. — L'activité syndicale des ouvriers du bâtiment ne constitue qu'une partie du mouvement général d'organisation et de lutte qui caractérise cette époque. En effet, on retrouve Doherty, en 1833, à la tête de la *Société pour la régénération nationale*, poursuivant une agitation en faveur de la *journée de huit heures*; toutefois, cette Société ne demandait l'intervention de la loi qu'en faveur des enfants âgés de moins de onze ans. A cette époque, les enfants, comme les adultes, faisaient 69 heures de travail par semaine.

Sous l'influence de Doherty, les tisserands et les fileurs de

(1) Cet engagement écrit est connu, dans les annales des Unions, sous le nom de *présentation du document*. Nous le retrouverons souvent dans la suite de ce travail.

coton du Lancashire se préparaient à la *grève générale*, dans le but d'obtenir la journée de huit heures ou, plus exactement, la semaine de 48 heures.

Au printemps de 1833, l'Union des drapiers de Leeds, fondée en 1831, déclara la grève dans plusieurs établissements, dans le double but de forcer tous les ouvriers drapiers à adhérer à l'Union et d'obtenir des patrons l'unification des tarifs. Les patrons ripostèrent en prenant entre eux l'engagement formel de refuser tout travail aux membres de l'Union. Les ouvriers ayant protesté avec indignation et refusé d'abandonner l'Union, les patrons fermèrent (*lock-out*)⁽¹⁾ leurs établissements pendant plusieurs mois.

Ces événements, et plusieurs autres moins importants, portent à croire qu'il existait, en 1833, sinon une Trades Union effective (c'est-à-dire une fédération de tous les syndicats existants), du moins un lien plus ou moins déterminé entre les travailleurs syndiqués.

Robert Owen. — Le mouvement qui caractérise le mieux l'esprit et les tendances de l'époque a été organisé et dirigé par Robert Owen. Sous le nom de *Grand National Consolidated Trades Union*, il fonda, en janvier 1834, une Association qui, en quelques mois, groupa près de 500,000 membres, dont plusieurs milliers d'ouvrières et de travailleurs agricoles. Dans un Congrès, tenu en février 1834, à l'Institut Owen, à Londres, cette Union nationale se donna le programme suivant : assurer à ses adhérents des secours en cas de maladie et de décès, une pension de retraite et organiser des associations coopératives de production. Son plan d'action consistait à provoquer, au moment opportun, une *grève générale* de tous les travailleurs, afin d'obtenir ainsi la *journée de huit heures*. Par ses cérémonies d'initiation, ses rites secrets, l'Union nationale rappelle nos Sociétés compagnonniques, ou mieux les Chevaliers du travail de l'Amérique du Nord. Il faut dire que son extension extraordinaire tenait surtout à ce

(1) Le mot anglais *lock-out* est maintenant admis en français. Il signifie un renvoi collectif d'ouvriers à la suite d'un différend sur les conditions du travail; en d'autres termes, le *lock-out*, c'est la grève déclarée par un ou plusieurs patrons.

que les Unions adhérentes n'avaient aucune cotisation à verser au comité exécutif de l'Union nationale.

Son influence croissante inquiéta bientôt le gouvernement et les patrons. Ceux-ci résolurent d'exiger de leurs ouvriers la déclaration par écrit (*the document*) qu'ils n'appartenaient pas à l'Union nationale. Cette mesure provoqua beaucoup de lock-outs et de grèves qui troublèrent profondément, pendant l'année 1834, la situation industrielle et politique.

Parmi les nombreuses mesures répressives prises par l'autorité contre ce mouvement, il faut signaler la condamnation à sept ans de déportation prononcée, en mars 1834, contre six ouvriers de Dorchester, simplement pour avoir prêté serment d'administrer une section locale de l'Union nationale : condamnation excessive qui indique bien la terreur que cette agitation inspirait aux classes dirigeantes.

Le gouvernement eut même le dessein de modifier la loi de 1825 sur la liberté d'association professionnelle. Dans ce but, il chargea l'économiste Nassau aîné de lui adresser un rapport sur la situation et de lui soumettre des propositions. M. Nassau montra la situation comme extrêmement périlleuse et conclut en proposant des mesures répressives et la modification indirecte de la loi de 1825. Sans oser demander au Parlement, dans lequel les idées radicales étaient dominantes, des changements aussi importants aux lois existantes, le ministre s'efforça de paralyser le mouvement en faisant appliquer d'anciens textes de lois dans un esprit rigoureux ; les magistrats appliquèrent notamment des lois de 1797 et de 1819 sur les serments illégaux et prohibèrent ainsi les serments d'initiation à l'Union nationale.

Afin de protester contre ces mesures de réaction, l'Union nationale fomenta, avec le concours de plusieurs Unions qui ne lui étaient pas affiliées, une grande agitation dans tout le pays. Elle proposa la tenue, à Londres, d'un meeting monstre au cours duquel une pétition adressée au ministère de l'intérieur serait couverte de signatures. Toute la presse, le *Times* entre autres, rappelant les événements de 1830 à Paris, s'opposa vivement à la tenue de ce meeting. Le gouvernement fit savoir qu'il ne recevrait pas les délégués. Cependant le meeting eut

lieu le 21 avril 1834; plus de 30,000 travailleurs y prirent part, ce qui, pour l'époque, était aussi considérable qu'une réunion de 100,000 personnes aujourd'hui.

En même temps, les hommes politiques du parti radical attaquèrent violemment le gouvernement, lui reprochant sa politique de réaction contre le trade unionisme en général et spécialement le jugement prononcé contre les six ouvriers, à Dorchester. Le gouvernement, s'étant refusé à considérer cette condamnation comme excessive, les six ouvriers durent subir leur peine. Devant cette sévérité, la plupart des Unions, y compris l'Union nationale et l'Union du bâtiment, supprimèrent, en quelques années, l'usage du serment.

Le meeting du 21 avril 1834 causa une agitation profonde parmi les travailleurs. Les ouvriers tailleurs de Londres, surexcités au plus haut degré, décidèrent, peu de jours après la tenue du meeting, d'exiger une réduction de la journée de travail. La première grande Loge des tailleurs, adhérente à l'Union nationale, adressa, sur un ton impérieux et comminatoire, ses réclamations aux patrons tailleurs. Sur le refus de ceux-ci d'accorder satisfaction aux ouvriers, une grève générale des tailleurs de Londres éclata. Il y eut 20,000 grévistes.

L'Union nationale se chargea naturellement d'assurer des subsides aux grévistes. Au mois de mai 1834, elle ordonna la levée d'une cotisation extraordinaire de 18 *pence* (1 fr. 85) sur ses adhérents dans tout le Royaume-Uni. Mais cette cotisation n'ayant été versée que par un petit nombre de membres, il fut impossible à l'Union d'assurer à chaque gréviste une indemnité de plus de 5 francs par semaine. Finalement, les tailleurs durent reprendre peu à peu le travail aux conditions fixées par les patrons.

Cet échec et l'insuccès d'innombrables petites grèves qui éclatèrent de toutes parts à cette époque, ébranlèrent le crédit de l'Union nationale.

De plus en plus débordé par ce mouvement gréviste qui s'étendait chaque jour davantage, le Comité exécutif de l'Union nationale publia une Déclaration sur le but et l'objet des Trade Unions, dans laquelle il désapprouva les grèves et recommanda la coopération de production.

L'Union sanctionna en quelque sorte cette Déclaration en refusant d'approuver la demande d'augmentation présentée par les cordonniers de Londres, donnant comme motif que, après la défaite des tailleurs, le moment était mal choisi pour engager une nouvelle grève. Les cordonniers, irrités par cette décision, se retirèrent immédiatement de l'Union nationale et firent grève avec leurs propres forces.

Une atteinte plus grave encore fut portée à l'Union nationale par le lock-out qui se produisit, en juillet 1834, dans les métiers du bâtiment. Les ouvriers de cette industrie adhéraient en plus grand nombre à l'Union nationale qu'à l'Union du bâtiment. La cause du lock-out fut véritablement futile. Un fabricant de bière, ayant refusé d'employer des ouvriers unionistes, crut devoir fermer sa brasserie. Les entrepreneurs du bâtiment, sous prétexte de soutenir le patron brasseur, fermèrent également leurs chantiers. Comme principale condition de la reprise du travail, les entrepreneurs voulurent exiger de leurs ouvriers la signature du « document », c'est-à-dire la déclaration, par écrit, de chaque ouvrier qu'il n'appartenait pas à une Union. La lutte dura jusqu'en novembre 1834, les entrepreneurs abandonnèrent le « document », mais les ouvriers durent accepter toutes les autres conditions qui leur furent imposées.

Ce conflit désorganisa complètement les loges d'ouvriers du bâtiment adhérentes à l'Union nationale. Dès lors, le mouvement syndical, dans cette industrie, revint à l'ancien mode d'organisation des Clubs locaux et des Sociétés nationales dans chaque profession.

Pendant que ces événements se déroulaient à Londres, des luttes et des conflits analogues sévissaient sur divers points du pays : leurs résultats ne furent pas plus heureux.

Dès la fin de juillet 1834, il était évident que les ambitieux projets de l'Union nationale avaient complètement échoué. A cette époque, les organisations fédérales avaient disparu, entraînant avec elles leurs projets chimériques. L'opiniâtre volonté des patrons à obtenir la signature du « document » fut le puissant procédé employé par eux pour combattre le mouvement ouvrier.

Une apathie générale au point de vue unioniste succéda.

à cette période troublée de 1830-34, qui a vu l'écllosion d'un premier « nouvel Unionisme » caractérisé par ses tendances et son esprit révolutionnaires.

Avant de poursuivre cette étude, il convient d'indiquer sommairement quels furent les instigateurs de cet important mouvement.

Durant les années de crise économique qui suivirent la paix de 1815, William Cobbett, homme politique, acquit une influence considérable parmi les travailleurs en attaquant le gouvernement et le Parlement. Ses projets de réforme, toutefois, visaient beaucoup plus l'ordre politique que l'ordre économique et social.

Robert Owen et ses principaux disciples, se rendant compte de la transformation profonde qui s'opérait dans l'organisation industrielle, s'efforcèrent de faire prévaloir leurs théories communistes et de combattre les mauvais effets de la propriété privée et du capital personnel dans l'industrie. Ils crurent que d'une association générale de production, englobant tous les travailleurs, découleraient de meilleurs principes de gouvernement.

On a vu que l'Union nationale, œuvre d'Owen et de ses partisans, s'est écroulée sans avoir pu réaliser ses desseins. Néanmoins, la propagande owénite a profondément impressionné le prolétariat. La campagne ayant pour but d'obtenir la journée de huit heures par la grève générale a non seulement produit de formidables grèves englobant des métiers entiers, mais elle a été aussi le point de départ d'une action continue qui, après nombre de vicissitudes, aboutira plus tard à la loi fixant la journée de travail à 10 heures pour les femmes et les enfants.

Les idées répandues par Robert Owen ont également produit ces nombreuses tentatives d'associations coopératives de production qui, notamment en 1874, ont causé tant de déceptions aux unionistes.

Dans l'ordre politique, cette période est marquée par un phénomène très significatif. Sous l'influence de William Lovett, une modeste Union de charpentiers devint, en 1831, l'*Union nationale des classes ouvrières*, qui fit une campagne aussi énergique qu'impuissante en faveur du *suffrage uni-*

versel. La modification introduite dans le système électoral, en 1832, était loin de réaliser les aspirations de cette Union.

On sait qu'à l'heure présente, le suffrage universel n'est pas encore introduit en Angleterre. En effet, il faut payer un loyer d'un certain chiffre et habiter le même logement depuis un temps déterminé pour être inscrit sur les listes électorales.

En résumé, cette période est caractérisée par des tendances agressives et des violences du côté ouvrier, et par une tyrannie extraordinaire du côté patronal.

*
* *

L'apathie qui succéda à l'effervescence de 1830-34 fut de courte durée; le mouvement unioniste reprit bientôt son essor, grâce à diverses Unions locales et Unions de métier qui n'avaient pas participé au mouvement général.

Dès 1835, l'Union des potiers obtint une augmentation de salaire à la suite d'une grève dont le succès est resté mémorable dans la profession.

En 1836, les typographes écossais fondèrent l'Association générale typographique de l'Écosse qui, pendant quelques années, exerça un contrôle effectif sur les conditions du travail dans ce métier.

Dans le bâtiment, plusieurs Unions nationales avaient pu résister à tous les événements, quand les grèves importantes survenues à Glasgow, en 1837, vinrent compromettre sérieusement le trade unionisme. Ces grèves, réveillant les craintes du gouvernement et des classes dirigeantes, aboutirent à la condamnation des leaders et à la nomination d'une commission parlementaire chargée de faire, encore une fois, une enquête sur les résultats que pourrait produire l'abrogation des lois de 1825 sur la liberté d'association professionnelle.

La situation s'aggrava de nouveau. Les Unions de fileurs de coton qui, à Glasgow, avaient déchainé une véritable terreur, virent leurs chefs condamnés à sept ans d'exil. L'état général des esprits était surexcité au point que ces condamnations furent accueillies avec la même indignation que lors de l'affaire de Dorchester, en 1834. Le parti radical prit fait et cause pour les unionistes et les défendit à la Chambre des Communes. Cependant, un député radical, M. O'Connell,

se séparant de ses collègues, signala les défauts des Trade Unions et les accusa d'égoïsme. Finalement, sous la menace de l'enquête parlementaire, qui d'ailleurs n'aboutit point, les Unions abandonnèrent peu à peu certaines pratiques condamnées par la loi.

Vers la fin de 1837, le mouvement unioniste se reprit à décliner. D'une manière générale, la classe ouvrière lui devint aussi peu favorable que la situation économique, alors fort précaire.

Entre 1837 et 1842, il s'est produit un mouvement insurrectionnel suscité par le parti chartiste, dont le but était surtout politique. Les Unions n'y prirent part que d'une manière indirecte. Les chartistes ont bien cherché à tirer parti, au profit de leurs visées politiques, des grèves partielles ainsi que des tendances à la grève générale dans certains métiers, mais ils ne purent parvenir à enrôler effectivement les Trade Unions.

Pendant cette période, les idées communistes de Robert Owen, après avoir été sensiblement modifiées, donnèrent naissance à la coopération à la fois de consommation et de production, dont le type est la célèbre Association des pionniers de Rochdale, fondée en 1844.

La Révolution de 1848, en France, ramena l'opinion vers les projets de réformes sociales. Mais ce ne fut qu'un feu de paille. La nouvelle génération d'ouvriers, qui n'avait pas connu les époques de luttes et de sacrifices, se laissait facilement pénétrer par les théories de la liberté du travail et de la libre concurrence, théories soutenues par Bentham, Ricardo, Grote, etc.

Ainsi se termine la période révolutionnaire du trade unionisme. Le chapitre suivant va montrer, surtout dans la période de 1850 à 1875, la diffusion d'idées très différentes et l'organisation graduelle de ces grandes fédérations et *amalgamations* d'Unions formées par les ouvriers de métiers, — avec leur administration centralisée, leurs caisses de secours en cas de maladie et de chômage, etc. Nous verrons aussi, fait capital, les *négociations remplacer, autant que possible, la guerre de classes*, dans les rapports des Trade Unions avec le patronat.

IV

NOUVEL ESPRIT ET NOUVEAU MODÈLE (1843-1860).

Les grands et audacieux projets de 1829 à 1842 n'ont abouti, comme on vient de le voir, qu'à d'amères déceptions pour les ouvriers. Nous allons bientôt montrer, par un simple exposé des faits, que les Unions ont au contraire obtenu d'importants résultats, après avoir modifié leur esprit et leur méthode, et limité leur but à des objets immédiats et précis, en écartant dorénavant toute idée de révolution politique ou sociale. Cependant, si ces résultats doivent être attribués à l'esprit méthodique et pondéré qui, désormais, dirigera le trade unionisme, il faut dire que l'heureuse situation de l'industrie le favorisa beaucoup : en effet, tandis que, de 1825 à 1828, il y eut plusieurs crises industrielles d'une réelle gravité, à partir de 1850, au contraire, l'état général des affaires fut pendant plusieurs années exceptionnellement prospère.

Dès 1843, le mouvement unioniste se relève ; successivement se forment ou se réorganisent : en 1843, l'Union des potiers et l'Association des fileurs de coton ; en 1844, la Société unie des verriers ; la Société nationale des tailleurs et celle des cordonniers ; dans l'imprimerie, les diverses Sociétés de Londres et des provinces se constituent en Société nationale typographique ; enfin, au Congrès national tenu par les corroyeurs, en 1845, l'Union fédérale de tous les clubs locaux de ce métier est fondée.

Les Mineurs. — Mais le plus grand événement de cette époque est évidemment la fondation à Wakefield, en 1841, de l'*Association des mineurs de Grande-Bretagne et d'Irlande*. Jusque-là, les mineurs n'avaient eu que des organisations éphémères, formées à l'occasion des grèves. Grâce à une propagande active, les mineurs du Northumberland et du Durham, d'un côté, ceux du Lancashire et du Yorkshire, de

l'autre, furent bientôt groupés ; ces deux grandes Unions s'unirent ensuite pour fonder l'Association des mineurs. Aux Congrès de mineurs tenus en 1844, le nombre des syndiqués représentés s'élevait à près de 100,000.

Pour défendre ses adhérents contre les abus manifestes commis par les magistrats dans l'interprétation des lois, l'Association s'assura le concours de M. W.-P. Roberts, avocat, à qui elle alloua un traitement de 25,000 francs par an. L'Association fut plus heureuse dans son action contre les abus de la magistrature que dans les grèves. Au Congrès de Glasgow, en 1844, où 70,000 mineurs étaient représentés, il fut décidé, par 28,042 voix contre 23,357, que les mineurs du Northumberland et du Durham se mettraient en grève pour obtenir de meilleures conditions de travail, au point de vue du contrat de louage et du paiement des salaires. Cette grève, qui dura plusieurs mois, fut désastreuse pour l'Association ; le coup fut si rude qu'elle se désagrégea peu à peu pour disparaître en 1848.

*
* * *

Cette période est aussi marquée par la fondation, en 1845, de l'*Association nationale des métiers unis pour la protection du travail*. Elle se proposait d'obtenir « un salaire équitable pour une journée équitable de travail » ; elle croyait que si les travailleurs n'avaient pu jusqu'ici atteindre ce but, cela tenait à l'isolement des Unions des divers métiers, isolément ne permettant point à leurs représentants de parler, avec autorité suffisante, au nom du prolétariat. Cependant, cette Association nationale ne tendit point à absorber l'individualité des Unions ; elle chercha plutôt à remplir un rôle analogue à celui du Comité parlementaire actuel. Estimant que les intérêts des patrons et des ouvriers sont connexes, mais qu'ils doivent être placés sur un pied d'égalité, elle déconseilla l'action politique directe, abandonna complètement l'idée de grève générale et recommanda les ouvriers les plus pauvres à la sollicitude des ouvriers plus favorisés. Les idées de Robert Owen ne se reconnurent plus qu'à ce trait que l'Association demandait la réduction des heures de travail par des mesures

législatives. Pour la première fois, elle accepta l'idée de comités de conciliation comme moyen de régler les conflits.

L'Association nationale rencontra pourtant de sérieuses résistances dans les principales Unions professionnelles qui refusèrent de lui donner leur adhésion, pour ce motif qu'elle visait à reconstituer la fameuse Union nationale de 1834, fondée par Owen, laquelle avait si complètement échoué.

Au Congrès qu'elle tint le 28 juillet 1845, auquel 50 délégués prirent part, il fut résolu d'écarter la coopération de production du but de l'Association nationale.

La défiance des Unions diminuant peu à peu, l'Association obtint, en 1846, l'adhésion de plusieurs d'entre elles.

Le mérite principal de l'Association nationale est d'avoir beaucoup contribué à obtenir le vote de la loi du 8 juin 1847, qui fixa à 10 heures la durée de la journée de travail pour les femmes et les enfants employés dans les manufactures. Mais, par suite de circonstances peu connues, elle ne devait pas survivre longtemps à ce succès. A la suite d'une grève de ferblantiers, à Wolverhampton, en 1849, le crédit de l'Association déclina rapidement; toutefois, elle put encore exercer, pendant quelque temps, une certaine action dans le vote des lois établissant les conseils de conciliation et préparer ainsi la fondation de quelques-uns de ces conseils. Après 1851, elle perdit toute influence sur le trade unionisme.

L'Association nationale peut être considérée comme ayant opéré la transition entre le mouvement révolutionnaire de 1830-34 et l'action parlementaire de 1863 à 1875.

* *

Pendant que l'Association nationale périlait, les Unions de métiers, évoluant vers une méthode nouvelle, s'efforçaient de s'initier à toutes les conditions économiques, à toutes les influences pouvant perturber ou favoriser la situation générale de leur industrie. Et leur action, dès lors strictement limitée à l'amélioration des salaires et des conditions du travail, ne s'exerçait que lorsque cette situation leur paraissait suffisamment favorable.

Le nouvel esprit du trade unionisme doit être en partie attribué à l'influence que les Unions d'ouvriers du livre ont ac-

quise sur lui pendant cette période. Les procès-verbaux et rapports des plus grandes Sociétés de compositeurs-typographes révèlent, en effet, la modération et la sagesse de leur attitude.

En 1848, la Société consolidée des relieurs de Londres, fondée en 1786, décide de consacrer une partie de ses fonds à l'établissement d'une bibliothèque à l'usage de ses membres ; en 1851, une salle de lecture est annexée à la bibliothèque. Quatre ans plus tard, une institution analogue est fondée par la Société des compositeurs de Londres. Ce vif désir de s'instruire était d'ailleurs éprouvé par beaucoup d'autres Sociétés ouvrières. La section de Glasgow de la Société des maçons d'Ecosse fonde, en 1845, une classe d'instruction mutuelle, dans le but de favoriser le développement physique, intellectuel et moral de ses adhérents.

Cette époque voit naître les premières publications périodiques des Unions : le Journal hebdomadaire des potiers, en 1843 ; le Journal des mécaniciens, entre 1841 et 1847 ; la Circulaire mensuelle des relieurs, en 1850 ; mais la plus remarquable de ces publications est certainement le Bulletin de la Société des verriers (*Flint Glass Makers' Magazine*), journal mensuel de 96 pages qui, fondé à Birmingham, en 1850, paraît encore de nos jours, sans avoir subi aucune interruption.

Vivement pénétrés du besoin d'accroître leurs connaissances générales et leur instruction technique et professionnelle, les unionistes modifièrent profondément leur esprit et leurs tendances. Les chefs d'Unions, désireux d'éviter les grèves, donnèrent des conseils empreints de la plus grande modération, engageant leurs sociétaires à laisser la direction des affaires syndicales au comité central, naturellement moins irrité par les circonstances locales. « Nos seules armes irrésistibles sont la raison et la vérité, » déclarent les leaders de la Société des compositeurs, dès 1835. Les mouleurs en fer, les maçons, les verriers allèrent jusqu'à combattre l'idée de grève.

A partir de 1847, les principales Unions, notamment celles des verriers, mouleurs en fer, compositeurs, relieurs, potiers, mécaniciens, crurent à la loi de l'offre et de la demande. Aussi se proposèrent-elles, pour corriger les inconvénients de cette

loi économique, de prendre les mesures propres à réduire le nombre de bras disponibles. Tout en abandonnant plus ou moins la grève, elles tendirent à obtenir la limitation du nombre des apprentis, la suppression des heures supplémentaires et à favoriser l'émigration. Mais s'étant rendu compte, après une expérience de dix années (1850-1860), que les fonds employés à l'émigration ne donnaient aucun résultat appréciable, les Unions s'attachèrent tout spécialement à régler strictement le nombre des apprentis. Les verriers, les typographes, les mécaniciens, entre autres, poursuivirent ce but avec la plus grande ténacité.

Le développement croissant de diverses Unions les obligea à rétribuer un ou plusieurs administrateurs qui, dès lors, se consacrèrent entièrement aux affaires syndicales. Les hommes à qui ces fonctions difficiles ont été tout d'abord confiées ne furent pas toujours aptes à les remplir convenablement ; ce n'est qu'insensiblement que les choix, devenus plus heureux, amenèrent des « officiers » aussi capables que dévoués (1).

*
* *

Les Mécaniciens. — La Société des mécaniciens, organisée sur de nouvelles bases vers 1851, peut être considérée comme le type des Unions du nouveau modèle. Comme telle, elle mérite de fixer un instant notre attention ; il con-

(1) C'est aussi vers cette époque que l'usage de boire dans les réunions, aux frais de la Société, fut combattu de plus en plus pour disparaître à peu près partout aux environs de 1860. Cet usage s'explique par le fait que, pendant la première moitié du siècle, les salles de réunions étaient fournies par les cabaretiers, et que la boisson consommée représentait en quelque sorte le loyer de la salle. Le règlement de la Société des fondeurs en fer, de 1809, prescrit aux commissaires de répartir la bière avec impartialité, qu'il est défendu aux membres de boire en dehors de leur tour, les fonctionnaires exceptés ; en 1846, la somme employée à payer la bière fut allouée à chacun des assistants et il fut interdit, dès lors, de boire et de fumer pendant les séances. Jusqu'en 1837, le règlement de la Société des constructeurs de machines dit qu'un tiers de la cotisation hebdomadaire sera dépensé en rafraîchissements pour les adhérents ; cet usage fut supprimé par les statuts de 1846. Peu à peu, les grandes Unions eurent des salles et des bureaux à elles ou bien louèrent des salles de réunions, afin d'éviter qu'on y boive. En 1850, es fondeurs en fer disent que les cabaretiers refusent de louer des salles, à cause du développement des habitudes de tempérance.

vient même de revenir en arrière, afin de retracer les phases essentielles du mouvement unioniste chez les mécaniciens.

Vers 1822, il existait une foule de sociétés professionnelles de secours mutuels qui se faisaient concurrence. Par suite de cet état de choses, les mécaniciens ne prirent qu'une part insignifiante au mouvement de 1830-34. La solidarité se développa dans cette profession, à la suite des grèves de 1836. En 1844, les Unions songèrent à former une Fédération nationale, sous la puissante influence de William Newton, leader d'une Union ayant son siège central à Manchester. De 1844 à 1850, l'idée fédérative se répandit peu à peu, et l'Union de Newton — qui, par 15 années d'expérience, avait beaucoup perfectionné son organisation — acquit la prépondérance sur les autres Unions de mécaniciens.

Vers 1844-45, l'Union de Manchester se sentit assez forte pour réclamer la suppression des heures supplémentaires et du travail aux pièces. La condamnation prononcée contre neuf de ses membres, y compris un secrétaire général, contribua à rapprocher l'Union de Manchester des autres Unions de la profession.

Les principaux leaders de Manchester soutenaient toujours le projet de Newton de fonder une Fédération nationale des Unions de mécaniciens. Un premier congrès se réunit à Warrington, en mars 1850; il ne fit que discuter le projet de fédération sans prendre de résolution. Un second congrès fut tenu en septembre de la même année; sept Unions principales y prirent part. Newton ayant enfin réussi à vaincre toutes les résistances, la Fédération y fut définitivement adoptée. Le comité de l'Union des mécaniciens de Londres fut chargé, en qualité de comité central provisoire, de prendre en mains la direction de la Fédération et d'en organiser tous les rouages.

La suprématie du comité de Londres ne fut pas acceptée par toutes les Unions. L'une d'entre elles, la « Steam Engine Makers' Society », refusa son adhésion et demeura toujours à l'écart. Sur les 10,500 membres représentés au Congrès de Birmingham, le 6 janvier 1851, 5,000 seulement étaient adhérents à la Fédération; mais l'habileté de Newton et de ses

principaux collègues eut promptement raison de cette mauvaise humeur : en octobre 1851, la Fédération comptait 11,000 membres fortement groupés et versant une cotisation de *un franc vingt-cinq par semaine*.

Les mécaniciens d'Oldham adressèrent, en décembre 1851, diverses demandes à leurs patrons, relatives notamment à la suppression des heures supplémentaires et à l'exclusion des manœuvres des ateliers de mécanique. Ces revendications furent présentées par les délégués de la Fédération.

Les patrons anglais, pour prévenir le danger d'une action de la Fédération contre leurs collègues d'Oldham, constituèrent immédiatement l'Association centrale des patrons mécaniciens.

De son côté, la Fédération, après avoir obtenu de ses membres un vote unanimement favorable, résolut d'engager une action générale pour obtenir l'abolition complète et immédiate du travail aux pièces et des heures supplémentaires. Ayant avisé les patrons qu'elle mettrait cette double décision à exécution, le 31 décembre 1851, ceux-ci répondirent par une fermeture générale (*lock-out*) des ateliers. La lutte dura trois mois. Il y eut 15,000 hommes sans travail. De nombreuses et importantes souscriptions furent faites en faveur des mécaniciens. Les Trade Unions versèrent 125,000 francs et le public 100,000; les socialistes chrétiens furent particulièrement généreux : lord Goderich souscrivit, à lui seul, pour 12,500 francs. Finalement battus, les mécaniciens durent accepter les conditions des patrons; plusieurs d'entre eux exigèrent même de leurs ouvriers la signature du « document ».

Ce grave échec ne put cependant détruire la Fédération des mécaniciens. Après en avoir subi les conséquences passagères, elle reprit sa marche régulière, tout en modifiant profondément sa tactique et son esprit.

A partir de cette époque, elle devint le véritable type des Unions du nouveau modèle et son influence sur le trade unionisme ne fit que grandir de 1852 à 1889.

Pour être admis dans ses rangs, l'ouvrier devait fournir la preuve qu'il avait fait son apprentissage légal. La Fédération

tion, exclusivement composée de mécaniciens, a institué, d'une façon remarquable, des caisses d'assurances, de chômage, secours de route, allocations funéraires, secours en cas d'accidents et de maladies, pensions de vieillesse. Pour donner une idée de sa prospérité, il suffit de dire que, dès 1861, elle possédait 1,834,950 francs.

*
* *

La Société nationale des mécaniciens s'appelle « Amalgamated Society of Engineers ». Indiquons ici la signification de ce mot anglais *amalgamated* ou amalgamation. Il y a, en Angleterre, une différence assez importante entre une Amalgamation et une Fédération.

Dans une Fédération, les syndicats adhérents conservent une grande autonomie. Ce système est donc, à quelque chose près, celui qui est pratiqué généralement en France, telles les Fédérations des verriers, de la métallurgie, des mouleurs, du bâtiment, des cuirs et peaux, etc. La Fédération du livre est celle dont l'organisation se rapproche le plus du mode généralement adopté en Angleterre.

Dans la plupart des Sociétés amalgamées, au contraire, les syndicats affiliés n'agissent, pour tout ce qui concerne la défense des intérêts professionnels, que d'après les instructions du comité central, lequel dirige effectivement l'association, assure le fonctionnement de tous les services, donne l'orientation et imprime l'impulsion, d'après les décisions des congrès. Cette organisation centralisée est la plus en faveur en Angleterre où, d'ailleurs, elle a donné de nombreuses preuves de sa supériorité sur le système fédéral, tel qu'il est appliqué chez nous.

Un détail important sur l'Amalgamation des mécaniciens, lequel, du reste, se retrouve dans la plupart des Unions anglaises : d'une part, les décisions sont prises, dans les congrès, à la majorité des deux tiers des délégués ou des syndiqués qu'ils représentent ; en second lieu, ces grandes Sociétés publient régulièrement des comptes rendus fidèles et complets de toutes leurs opérations financières, statistique de leurs adhérents, décisions, projets, etc.

Plusieurs Unions ont plus ou moins copié l'organisation de l'Amalgamation des mécaniciens. Citons : l'Amalgamation des charpentiers, fondée après la grève de Londres, en 1859-60, la Société des tailleurs, en 1866, etc.

*
* *

Coopératives de production. — Les Associations coopératives de production, fondées après 1853, diffèrent absolument des principes de Robert Owen. C'est ainsi que les coopérateurs, abandonnant les Unions, se transforment bientôt en petits patrons ; ils dirigent alors les ateliers plus mal encore que les autres employeurs. (Rapport du Comité exécutif des mécaniciens, 1855.) Heureusement pour les syndicats, ces coopératives aboutirent le plus souvent à la faillite.

*
* *

À partir de 1853, les grandes Unions, dont l'attitude est alors très pacifique, acquièrent un développement considérable ; citons, parmi les plus importantes, celles des fondeurs, maçons, fileurs, tisseurs, etc. De 1856 à 1860, elles secondèrent de toute leur influence la création des conseils de conciliation et d'arbitrage.

Cependant, une nouvelle ère commence vers 1860, dans le bâtiment notamment. En 1859, il se produit dans cette industrie un mouvement très accentué tendant à obtenir la journée de neuf heures.

Le 18 novembre 1858, un comité de charpentiers, maçons et briqueteurs adressa aux entrepreneurs une demande de réduction d'une heure de travail par jour, laquelle provoqua un grave conflit à Londres, où les patrons fermèrent tous les chantiers. Il y eut 34,000 hommes privés de travail. Malgré le progrès des mœurs, les entrepreneurs refusèrent de discuter avec les délégués des Unions et exigèrent la signature du « document ».

Tous les syndiqués soutinrent les ouvriers du bâtiment. Les souscriptions recueillies atteignirent 600,000 francs ; la Société des mécaniciens versa, à elle seule, 75,000 francs.

La lutte se termina en février 1860 par l'échec des ouvriers ; toutefois, les patrons furent obligés de retirer la menace du « document », qui avait causé l'intensité et la longueur du conflit.

A la suite de cette grève, l'Union des charpentiers, qui avait beaucoup périclité depuis 1834, se transforma, d'après le nouveau modèle, en Amalgamation, et acquit bientôt une certaine prospérité.

V

LA JUNTE ET SES ALLIÉS.

En même temps que les grandes Unions se développaient, les administrateurs et les leaders de celles dont les bureaux étaient situés à Londres établissaient entre eux des rapports qui, basés sur une estime réciproque, devinrent de plus en plus étroits. Bientôt ils constituèrent entre eux un comité appelé la Junte, première ébauche du Comité parlementaire qui lui succédera en 1872.

Un mot, tout d'abord, sur les principaux membres de la Junte : William Allan, secrétaire général de la Société des mécaniciens, est, avec Newton, le créateur du nouveau type d'Union amalgamée ; c'était un administrateur prudent, cherchant à accroître sans cesse les fonds de réserve de sa Société.

Robert Applegarth, de l'Union des charpentiers, très écouté des réformateurs politiques, trouva instinctivement les arguments propres à désarmer les critiques des classes moyennes contre les Trade Unions. Applegarth fut un membre influent de l'Internationale fondée, sous l'inspiration de Karl Marx, le 28 septembre 1864, à Londres, au cours d'un Congrès présidé par M. Beesly, membre de la Société positiviste de Londres.

Daniel Guile, des fondeurs en fer, Edwin Coulson, des maçons (*bricklayers*) (1), quoique moins brillants que les précédents, étaient de bons administrateurs.

George Odger, orateur populaire, très écouté du parti radical, jouissait d'une popularité qui rejaillit sur la Junte.

Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée exacte de

(1) Les maçons forment, en Angleterre, deux corporations distinctes : les maçons de briques (*bricklayers*) et les maçons de pierre (*stonemasons*).

l'influence exercée par ces hommes sur le mouvement syndical de l'époque, comme sur les gouvernants et sur l'opinion publique. Grâce à eux, les Trade Unions furent dès lors dirigées exclusivement par des ouvriers proprement dits, sans aucune intervention de l'élément bourgeois, comme cela avait eu lieu jusque-là.

Quant aux idées, ces leaders étaient sympathiques aux théories individualistes, comme aussi aux théories collectivistes de l'Internationale. En réalité, leur ardente activité syndicale ne s'appuyait sur aucune théorie économique ou sociale.

A ces personnalités principales de la Junte, il convient d'ajouter Dunning, des relieurs et plusieurs leaders des Unions du bâtiment.

La Junte étendit même son influence sur les grandes Unions des principaux centres industriels. Elle obtint l'adhésion de : Macdonald, l'organisateur de l'Union nationale des mineurs ; John Kane, des ouvriers du fer du nord de l'Angleterre ; Dronfield, des typographes de Sheffield ; Campbell, du Conseil de métiers de Glasgow.

Au point de vue des conditions du travail, la tactique de la Junte fut prudente et mesurée : assurer à tous les ouvriers syndiqués les conditions consenties par les meilleurs patrons, dans chaque métier ; éviter les grèves, autant que possible. Elle visa aussi à exercer une action politique et à obtenir la liberté complète d'association, en même temps que le vote de lois sociales. Mais de nombreuses Unions des comtés et même de Londres, voulant se maintenir sur le terrain strictement professionnel, n'adhérèrent point à son action politique.

Les Conseils de métiers. — Le trade unionisme fut fortement consolidé par la création, de 1858 à 1867, de Conseils de métiers (*Trades Councils*) dans les principales villes industrielles.

Les Conseils permanents de métiers peuvent être comparés aux Unions et Fédérations formées, en France, par les syndicats des divers métiers d'une ville ou, mieux encore, à nos Bourses du travail. Toutefois, il existe entre ces institutions d'Angleterre et de France une différence importante, qui tient

aux mœurs mêmes des deux nations. Tandis que chez nous, l'installation et le fonctionnement des Bourses du travail, notamment, sont assurés par des subventions municipales et départementales, il n'est jamais venu à l'esprit des Conseils de métiers ni des Trade Unions anglais de solliciter la moindre subvention des pouvoirs publics. Si une subvention était offerte par une autorité quelconque, elle serait certainement refusée par les travailleurs anglais qui, en l'acceptant, craindraient d'aliéner leur liberté et leur indépendance.

En 1860, des Conseils de métiers existaient à Glasgow, Sheffield, Liverpool et Edimburgh; celui de Londres fut fondé en 1861.

La plupart de ces Conseils eurent pour origine un comité de grève. Pendant l'hiver de 1859-60, des délégués des divers métiers de Londres tinrent des réunions hebdomadaires pour aider les ouvriers du bâtiment à soutenir une lutte mémorable contre leurs patrons qui voulaient leur imposer la signature du fameux « document ». La grève terminée, les délégués décidèrent de se transformer en Conseil de métiers.

Dès 1864, le Conseil de métiers de Londres était entièrement dominé par les idées et les hommes de la Junte.

A la même époque, un conflit éclata entre patrons et ouvriers du bâtiment, causé par l'agitation des ouvriers en faveur de la journée de neuf heures et aussi par l'intention des patrons de substituer le salaire à l'heure au salaire à la journée. Ce conflit fixa l'attention de l'opinion publique. Deux groupes d'hommes instruits, composés l'un de positivistes et l'autre de socialistes chrétiens, prirent nettement position en faveur des ouvriers, par l'envoi aux journaux de deux lettres appréciant l'événement, et contribuèrent beaucoup à mettre fin au conflit.

Les procès-verbaux des séances du Conseil de métiers de Londres montrent que, de 1862 à 1867, il prit une large part à toutes les questions politiques du moment. En 1866, notamment, non seulement le Conseil se préoccupait des questions politiques anglaises, mais il participait au mouvement de l'Internationale, réclamant des réformes pour tous les travailleurs de l'Europe.

*
* * *

Campbell et Macdonald, membres du Conseil de métiers de Glasgow, signalèrent vigoureusement l'injustice de la loi réglant les rapports entre maîtres et serviteurs, au terme de laquelle, en cas de rupture brusque du contrat, les ouvriers pouvaient être condamnés à trois mois d'emprisonnement, tandis que les patrons ne pouvaient être tenus qu'à une simple réparation du dommage causé.

Pour obtenir l'abrogation de cette loi injuste, un Congrès fut tenu à Londres, en mai 1864. Il fait époque dans l'histoire du Trade Unionisme. C'était, en effet, la première fois qu'une assemblée de délégués des travailleurs, spontanément organisée par un Conseil de métiers, s'occupait d'une question purement ouvrière devant des ouvriers seulement. Les 20 délégués de ce Congrès parlaient au nom de toutes les grandes Unions nationales.

Après des atermoiements, une loi, votée en 1867, fit cesser les plus grosses injustices de la législation sur le contrat de louage. Cette loi de 1867, qui constitue le premier succès obtenu par les syndiqués dans le domaine législatif, augmenta la confiance de nombre d'ouvriers dans l'action politique.

Pendant que la Junte et les Conseils de métiers poursuivaient cette action politique, et tendaient à empêcher les grèves, des résistances de plus en plus vives étaient formées contre eux par les syndiqués partisans des théories du Vieil Unionisme, et opposés à l'intervention de l'Etat dans les questions économiques. Une hostilité plus ou moins ouverte s'ensuivit entre les partisans de l'ancienne et de la nouvelle méthode.

Le patronat, de son côté, éprouvait une inquiétude croissante devant le développement et la force du mouvement syndical, et il s'efforçait de combattre au même degré l'ancien et le nouvel esprit des Unions. Le procédé de la signature du « document » étant condamné par l'opinion, le patronat modifia sa tactique et employa, dès lors, pour combattre les syndiqués, le *lock-out*, c'est-à-dire la fermeture, par le patron, de l'usine ou de l'atelier. De 1860 à 1866, le lock-out fut

appliqué dans les métiers les plus divers et particulièrement dans les mines du Yorkshire.

Le procédé patronal du *lock-out* produisit une grande effervescence parmi les travailleurs. Un Congrès, organisé par les grandes Unions, et tenu à Sheffield, en juin 1866, comprit 138 délégués, représentant 200,000 syndiqués. Il étudia spécialement les moyens propres à enrayer les lock-outs. Après avoir dénoncé avec une égale énergie les lock-outs et les grèves, le Congrès proposa l'établissement de conseils de conciliation et d'arbitrage pour le règlement des conflits industriels; il fonda aussi l'*Alliance des métiers organisés du Royaume-Uni*, afin de soutenir les ouvriers privés de travail par suite de lock-outs.

Un attentat commis contre un ouvrier non syndiqué à Sheffield, au cours de la même année, irrita vivement l'opinion publique contre les Trade Unions. Une enquête officielle fut réclamée; les Unions elles-mêmes s'associèrent à cette demande, convaincues que les syndiqués de Sheffield n'étaient pour rien dans l'attentat. Une commission d'enquête fut en effet chargée de rechercher les auteurs de cet attentat, en même temps qu'elle eut pour mission d'étudier le fonctionnement et la législation des Trade Unions, comme on le verra bientôt (1).

Au mois de janvier 1867, un coup, terrible par ses conséquences, fut porté aux amalgamations, c'est-à-dire aux Unions nationales d'ouvriers d'un seul métier. La Société des ouvriers constructeurs de navires en fer (*boilermakers*) avait in-

(1) A la suite des investigations auxquelles la Commission d'enquête s'est livrée et grâce à un procédé particulier d'après lequel un témoin qui s'accusait lui-même d'un délit ou d'un crime n'était pas poursuivi, il fut reconnu que l'Union des couteliers de Sheffield avait employé 5,000 francs à payer des gens chargés d'exercer des violences ou voies de fait sur des non syndiqués. C'est ainsi qu'elle fit tuer un ouvrier, M. Linley, en 1859; qu'un autre, M. Parker, fut blessé d'un coup de fusil en 1854 et que dix maisons d'ouvriers firent explosion. Des faits semblables se produisirent à Manchester, à cette époque, où les Unions de briquetiers firent empoisonner des animaux, brûler des meules de foin appartenant à des non syndiqués, et firent aussi dévaster et détruire des briqueteries. (Extraits de *les Associations ouvrières en Angleterre*, par le comte de Paris, pages 28 et 29. — Paris, Germer-Baillière, 1869.)

tenté une action judiciaire contre le trésorier de sa section de Bradford qui lui avait détourné 600 francs. A la stupéfaction générale, les juges déclarèrent que la Société ne pouvait intenter une action judiciaire, parce qu'elle n'était pas reconnue par la loi; que la loi sur les Sociétés amicales, — en vertu de laquelle les Unions se croyaient autorisées, — ne lui était pas applicable, en raison de son caractère syndical.

L'affaire fut aussitôt portée devant le Banc de la Reine (Cour suprême), qui confirma la décision des premiers juges, en ajoutant que si, depuis 1825, l'objet des Trade Unions n'était plus criminel, elles n'en étaient pas moins des Associations que la loi ne pouvait protéger. Cet arrêt mettait en péril l'existence même des Trade Unions.

Au lendemain du jugement de la Cour suprême et pour réagir contre ses conséquences, la Conférence des métiers amalgamés fut fondée, sur l'initiative d'Applegarth. Elle consista, en réalité, en des réunions hebdomadaires et privées de cinq leaders et de quelques-uns de leurs amis. Cependant, de 1867 à 1871, la Conférence dirigea, en fait, le mouvement trade unioniste.

*
* *

La première mesure de la Junte, ainsi transformée, fut d'appeler à son secours les hommes des classes bourgeoises, sympathiques aux Unions. Les socialistes chrétiens et les positivistes répondirent à cet appel. Parmi ces derniers, le concours de M. Frédéric Harrison, président de la Société positiviste de Londres, assisté de ses confrères, MM. Beesly et Henry Crompton, fut particulièrement précieux à la cause syndicale. « Il serait difficile d'exagérer, déclare M. Webb, le zèle et le dévouement patient de ces amis du trade unionisme ou le service qu'ils rendirent à la cause aux jours d'épreuve. » Au Parlement, M. Tom Hughes fut presque le seul défenseur des syndicats menacés.

Les attaques patronales, dirigées à la fois contre les anciennes et contre les nouvelles Unions, facilitèrent plutôt, par leur manque de mesure, la tâche de M. Harrison à la commis-

sion royale d'enquête dans laquelle il fut admis. Celle-ci dut reconnaître combien étaient rares les attentats comme celui de Sheffield. Finalement, le rapport déposé au nom de la majorité de la commission ne concluait pas ; celui de la minorité, au contraire, contenait les principes qui devaient, un peu plus tard, pénétrer dans la loi. Ces principes, établis par M. Harrison et ses amis, assuraient la liberté entière aux Associations professionnelles, quel que fût leur mode d'organisation ; ils constituèrent, de 1867 à 1874, le programme politique des Trade Unions.

Un trait qui peint les partis politiques en Angleterre : tandis que ce programme de liberté des Associations et les efforts accomplis pour en obtenir la réalisation ont été l'œuvre d'un groupe de radicaux, c'est un cabinet conservateur qui le fit adopter par le Parlement.

Au commencement de 1869, M. Frédéric Harrison élabora un projet de loi assurant la liberté d'association qui fut soutenu devant le Parlement par MM. Mundella et Hughes. Les patrons agirent fortement sur les députés pour en empêcher le vote. Le Gouvernement libéral du temps et la plupart des membres de la Chambre des communes étaient d'ailleurs hostiles aux nouvelles théories du trade unionisme ; aussi fit-on de ce côté les plus grands efforts pour écarter la proposition. Mais la Junte et ses défenseurs étaient résolus à exercer, en faveur du projet, la plus grande pression sur le pouvoir politique. Sur tous les points du pays, les travailleurs syndiqués intervinrent auprès de leurs députés. Au cours d'une grande démonstration qui eut lieu à Londres, salle Exeter, MM. Mundella et Hughes affirmèrent leur intention de tout faire pour obliger la Chambre et le ministère à adopter le projet de loi. Enfin, jugeant qu'une plus longue opposition n'était pas possible, le Gouvernement abandonna son attitude hostile et annonça qu'il déposerait lui-même un projet de loi sur la matière ; quelque temps après, ce projet ministériel était voté par le Parlement. Sans donner satisfaction aux unionistes, cette loi garantit du moins leurs fonds contre tout détournement. La Junte avait ainsi gagné une première victoire dans sa campagne politique.

En 1871, le Gouvernement ayant déposé un projet de loi complémentaire, accordant la liberté d'association professionnelle, sauf entraves à la liberté du travail, les patrons l'attaquèrent véhémentement pour les nouvelles concessions qu'il faisait ainsi aux syndiqués. Pourtant, ce projet, qui fut rapidement voté, contenait de graves restrictions. Reprenant les vieilles expressions de la loi sur les coalitions, la nouvelle loi punissait les violences, intimidations, menaces, etc. ; le simple fait de *suivre* une personne, au moment d'un conflit, était déclaré répréhensible; en un mot, par ces restrictions, la nouvelle loi ouvrait la porte à tous les abus de pouvoir. Aussi une agitation violente se produisit contre elle de la part des syndiqués qui en réclamèrent l'abrogation.

Pour y parvenir plus sûrement, la Junte fut dissoute et remplacée par le Comité parlementaire, conformément à la décision du Congrès tenu en mars 1871, à Londres.

Le Comité parlementaire des Trade Unions prit alors la direction du mouvement d'agitation contre la loi de 1871. Les premières applications de celle-ci avivèrent l'agitation, qui fut portée au comble par la condamnation à 12 mois de prison prononcée, en mars 1872, contre des employés du gaz de Londres, accusés de conspiration. Diverses brochures écrites par MM. Henry Crompton et Frédéric Harrison signalèrent, en les blâmant vivement, les persécutions exercées contre les ouvriers unionistes. Les Congrès de Nottingham, en 1872, Leeds, en 1873, et Sheffield, en 1874, s'élevèrent énergiquement contre les députés qui avaient traité avec mépris les membres du Comité parlementaire.

Au Congrès de Sheffield, qui eut lieu quelque temps avant les élections générales de 1874, il fut résolu de repousser, au cours de la campagne électorale, les libéraux qui avaient refusé de voter la loi de liberté complète d'association, réclamée par les unionistes. Le Congrès décida, en outre, de former un parti indépendant du travail (*Independent Labour Party*) et de présenter des candidats ouvriers aux élections législatives. Le Parti indépendant du travail présenta, en effet, treize candidats ; deux seulement furent élus à Stafford et à Morpeth : MM. Macdonald et Thomas Burt, administrateurs

principaux de l'Union nationale des mineurs, furent ainsi les deux premiers députés ouvriers.

La fondation du Parti indépendant du travail eut, sur le résultat des élections de 1874, une autre conséquence beaucoup plus importante : elle causa la déroute du parti libéral, qui fut remplacé au pouvoir par le parti conservateur. Suivant les promesses qu'il avait faites, pendant la campagne électorale, le parti conservateur, peu après son arrivée au gouvernement, donna en 1875 satisfaction complète aux unionistes. Toutes les lois restrictives furent abolies ; une nouvelle loi proclama la liberté des Unions et reconnut leurs différents modes d'organisation et d'action.

Ce fut, pour les Trade Unions, la victoire définitive.

VI

DÉVELOPPEMENT DES UNIONS (1863-1885).

Le chapitre précédent ayant été, pour la clarté du récit, consacré en grande partie à l'action politique qui, commencée vers 1860, aboutit en 1875 à un plein succès, il faut maintenant parler du développement des Unions dans les principales industries, depuis 1863.

De 1851 à 1863, les forces effectives du Trade Unionisme se trouvaient à Londres. Après 1866, le centre du mouvement se porta vers le nord du pays; Londres conserva la direction de l'action politique avec la Junte comme organe.

Mineurs. — L'Association des mineurs de la Grande-Bretagne, fondée en 1841, disparut presque dans la désastreuse grève de 1844. Jusqu'en 1858, les mineurs n'eurent aucune organisation réelle. De 1858 à 1863, l'Association fit des progrès croissants, grâce aux efforts persévérants de Macdonald qui, pendant quinze ans, fut le grand *leader* des ouvriers mineurs.

Fils de mineur, mineur lui-même, Macdonald devint étudiant à l'Université de Glasgow, puis professeur.

Pendant que la Junte réclamait la reconnaissance légale des Trade Unions, les mineurs et Macdonald visaient à la réglementation légale des conditions du travail, en même temps qu'ils s'efforçaient de faire pénétrer le principe du *standard of life*, c'est-à-dire des conditions normales d'existence de l'ouvrier.

Les Unions de mineurs tinrent à Leeds, du 9 au 14 novembre 1863, un Congrès corporatif auquel 51 délégués prirent part. Ce Congrès réclama des mesures légales pour garantir aux mineurs : un minimum de salaire; la journée de huit heures pour les enfants, avec l'idée que cette mesure entraînerait la journée de huit heures pour les adultes. Toute-

fois, cette dernière proposition fut combattue par le délégué des mineurs du Durham, qui était partisan de la journée de dix heures pour les enfants et de six heures pour les adultes.

Pour faire cesser les injustices dont les mineurs se plaignaient depuis longtemps, le Congrès appuya fortement la demande de nomination, par les ouvriers, de contrôleurs des pesées de charbon. Déjà, à la suite de conflits, les patrons de plusieurs mines avaient consenti, en 1859, à la création de ce service de contrôleurs; de plus, en vertu d'une loi promulguée en 1860, les mineurs pouvaient choisir eux-mêmes ces agents, à la condition qu'ils fissent partie du personnel de la mine. Mais pour échapper à la surveillance des contrôleurs — qui étaient toujours membres influents de l'Union — les patrons les renvoyaient fréquemment, abusant ainsi de la clause de la loi qui obligeait les ouvriers à les choisir dans le personnel de la mine exclusivement.

Après de persévérants efforts, la loi de 1872 sur les mines fortifia enfin la situation des contrôleurs, — situation qui fut définitivement réglée, à l'avantage des ouvriers, par la loi de 1887. Depuis lors, les mineurs recrutent parmi eux d'excellents secrétaires d'Unions, et même des députés ouvriers d'une réelle valeur.

Les mineurs du Lancashire fondèrent, en 1869, une organisation rivale sous le nom d'Association amalgamée.

Le mouvement syndical prit une telle extension parmi les mineurs, que le nombre des syndiqués s'éleva à 200,000 en quelques années. L'influence des mineurs sur le mouvement trade unioniste augmenta sans cesse, et, lors de la fondation du Comité parlementaire en 1871, M. Macdonald en fut nommé président. Aux élections de 1874, on l'a dit, son collègue, M. Thomas Burt, et lui furent élus députés (1).

Ouvriers du coton du Lancashire. — C'est aux Unions des ouvriers du coton, secondées par l'Association nationale des métiers unis, qu'est due l'adoption, en 1847, de la loi fixant la journée de travail à dix heures pour les femmes et

(1) De 1892 à 1895, M. Thomas Burt fit partie du ministère Gladstone, comme sous-secrétaire d'Etat au ministère du commerce.

les enfants employés dans les manufactures. Cet important résultat obtenu, ces travailleurs n'exercèrent plus aucune action avant 1869, bien que l'Association amalgamée des fileurs existant actuellement ait été fondée en 1853.

Cette Association employa toute son activité à obtenir des tarifs pour les multiples spécialités du travail aux pièces, système universellement pratiqué dans l'industrie du coton en Angleterre. La préférence des fileurs pour le travail aux pièces est due à ces tarifs qui fixent très exactement les salaires et permettent à chacun de se rendre compte du produit de son travail. Toutefois, la difficulté de comprendre aisément ces tarifs, d'une extrême complication, a produit un type particulier de secrétaires d'Unions; car, aux qualités habituelles des chefs de grandes Unions, ils doivent joindre celle, plus rare, de bon calculateur.

Les « hommes du coton », suivant une expression consacrée, ont joué, surtout depuis 1871, un très grand rôle dans le mouvement trade unioniste.

Dans leurs rapports avec les patrons, les Unions d'ouvriers du coton du Lancashire ont obtenu des succès extraordinaires, surtout en ce qui concerne les tarifs de main-d'œuvre qu'elles sont parvenues à régulariser et à améliorer très sensiblement. En retour, ces succès ont beaucoup contribué à faire augmenter l'effectif des Unions de la profession.

Le programme des tisseurs du Lancashire comportait la journée de huit heures, fixée par la loi. Pratiquement, ils prirent l'initiative d'un mouvement tendant à obtenir la semaine de 54 heures et la suspension du travail le samedi à midi. Encore ne demandaient-ils cette réforme que pour les femmes et les enfants, comptant bien, suivant une ancienne tactique, que la réduction du travail des femmes produirait une réduction équivalente pour les hommes. Ils furent soutenus, dans cette campagne, par les Trade Unions, la Junte, les radicaux et les philanthropes.

Le projet de loi réalisant cette réduction de travail ne fut point mené à terme par le gouvernement libéral d'alors : c'est le ministère conservateur, formé après les élections de 1874, qui fit adopter, en 1875, la loi fixant à 56 heures $1/2$

par semaine la durée du travail des femmes et des enfants dans les manufactures. A cette époque remonte l'influence acquise par les ouvriers du coton dans le Comité parlementaire et les congrès.

Il faut ici remarquer que les tisseurs et les mineurs, qui forment de grandes masses d'ouvriers agglomérés en quelques centres industriels, ont poursuivi sans cesse la réduction des heures de travail, dans leurs professions, à l'aide de la loi. Malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu obtenir du pouvoir politique que la limitation du temps de travail pour les femmes et les enfants. Au contraire, les ouvriers d'industries peu centralisées, suivant une tactique toute différente, sont parvenus à réduire la durée du travail pour tous les ouvriers indistinctement par l'action directe des Unions sur le patronat. En effet, à la suite du mouvement de 1871-72, les métallurgistes et les ouvriers du bâtiment, entre autres, ont obtenu la journée de neuf heures, par la seule force des syndicats et sans aucune intervention du législateur.

Les Métallurgistes. — Le mouvement pour la journée de neuf heures prit naissance chez les métallurgistes, à la suite d'une grève des ouvriers de Sunderland qui, commencée le 1^{er} avril 1871, dura quatre semaines et se termina par un succès. Le mouvement s'étendit bientôt à toutes les industries des métaux. Pour atteindre leur but, syndiqués et non syndiqués de la métallurgie fondèrent la *Ligue des neuf heures*; celle-ci eut l'heureuse idée de choisir pour président M. John Burnett, secrétaire d'une section de la Société des mécaniciens, lequel devint plus tard secrétaire général de cette grande Association (1).

La Ligue des neuf heures fut, en fait, une Trades Union temporaire, c'est-à-dire une Union pouvant embrasser les travailleurs anglais de tous les métiers.

Après une grève de cinq mois dirigée par la Ligue, qui se termina par une victoire éclatante, la journée de neuf

(1) Dès la fondation, en 1886, de l'Office du travail anglais (*Labour Department*), M. John Burnett fut nommé correspondant du travail, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui.

heures ou la semaine de cinquante-quatre heures fut obtenue par les mécaniciens. Toutefois, les heures supplémentaires ne purent être abolies, malgré les efforts des ouvriers.

Ce succès, répandu partout, conduisit bientôt plusieurs autres Sociétés ouvrières à réclamer et à obtenir la journée de neuf heures ; tels les constructeurs de navires de la Clyde, qui obtinrent la semaine de cinquante-une heures ; les ouvriers du bâtiment, particulièrement les charpentiers, les maçons, les briquetiers, les plombiers, etc.

*
* *

Le système de l'Amalgamation, c'est-à-dire de l'Union centralisée avec direction unique, subit un arrêt dans son développement en 1872, à la suite des critiques de ses adversaires et aussi de ses propres imperfections.

Dans plusieurs industries et spécialement dans la métallurgie, il se fonda de nombreuses Sociétés qui furent sinon adversaires, du moins opposées à l'Association amalgamée de la profession ; celle-ci était d'ailleurs, le plus souvent, une Société quelque peu fermée, en raison des conditions rigoureuses qu'il fallait remplir pour y être admis.

Ces incidents firent perdre à Londres, au bénéfice des provinces, la prééminence sur la direction du Trade Unionisme ; les Unions de constructeurs de navires établirent leur siège central à Newcastle, la Société des charpentiers à Manchester, etc. Cette décentralisation contribua à amener, en 1872, la disparition de la Junte, qui fut remplacée par le Comité parlementaire du Congrès des Trade Unions.

Jusqu'en 1867, les chefs des Unions étaient considérés comme des agitateurs, des hommes sans scrupule, vivant sur les cotisations de leurs dupes, véritables auteurs, par la violence et le meurtre, d'un système de terreur qui compromettait non seulement l'industrie nationale, mais aussi la sécurité et l'indépendance des infortunés travailleurs, leurs victimes. Les simples unionistes étaient traités par la police et la magistrature comme des vagabonds ou des révolutionnaires, lorsqu'ils se trouvaient sur le « trimard ».

En quelques années, l'opinion publique se modifia profondément à l'égard des uns et des autres. En effet, à partir de 1875, et sur l'initiative du parti conservateur, les chefs des Unions jouirent de faveurs gouvernementales très marquées; ils furent admis à certaines fonctions dans les écoles publiques, invités par le gouvernement lui-même à accepter des sièges dans les commissions royales et très écoutés par les députés dans les couloirs de la Chambre des communes.

Ces marques de bienveillance, qui contrastaient singulièrement avec l'attitude antérieure du pouvoir et de l'opinion envers les leaders, correspondaient d'ailleurs à une expansion extraordinaire du mouvement syndical. Tandis que le Congrès de 1872 représentait 375,000 ouvriers syndiqués, celui de Sheffield, deux ans après, en représentait 1,191,922.

En présence d'un tel développement, les patrons furent pris des plus vives alarmes. De toutes parts, ils se réunirent et cherchèrent à fonder, non pas des Unions locales ou de métiers, mais une Union générale de tous les patrons, c'est-à-dire une Trades Union du patronat, sous le titre de Fédération nationale des Associations patronales.

Les craintes des patrons étaient certainement fort exagérées; le mouvement de 1830-34, par exemple, avait été plus impétueux et surtout plus violent que celui de 1874.

Il y a, dans l'histoire du mouvement syndical anglais, trois époques culminantes: 1833-34, 1873-74 et 1889-90.

Les Travailleurs agricoles. — Comme en 1833-34, le mouvement de 1874 s'est étendu aux travailleurs agricoles, qui n'avaient pas bougé depuis la fameuse affaire de Dorchester. A la fin de 1872, grâce à l'ardeur entraînant de Joseph Arch, l'*Union nationale des travailleurs agricoles* comptait, dit-on, près de 100,000 membres groupés en moins d'un an. Les Unions d'ouvriers industriels appuyèrent vigoureusement les travailleurs de la terre et leur envoyèrent des sommes importantes pour soutenir leurs nombreuses grèves.

La magistrature rurale, très hostile à ce mouvement agraire, seconda de tous ses efforts la résistance des fermiers. Au cours d'un lock-out près de Chipping-Norton, des juges osèrent

condamner 16 femmes, dont quelques-unes nourrissaient leurs enfants au sein, à la prison avec travaux forcés, pour avoir « intimidé des hommes non unionistes ».

L'Eglise officielle protestante était également hostile aux revendications des cultivateurs. A la réunion de la salle Exeter, à Londres, organisée au profit des travailleurs agricoles, et présidée par M. Samuel Morley, le seul ecclésiastique qui y prit la parole fut un membre du clergé catholique, l'archevêque Manning, plus tard cardinal. Aussi, par effet réflexe, une agitation se produisit en faveur du radicalisme et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'armée donna également tout son appui aux propriétaires et aux fermiers contre les paysans.

Les cultivateurs obtinrent, au début de cette campagne collective, quelques améliorations; mais les fermiers, leur première surprise passée, organisèrent une résistance cruelle contre laquelle les sections de l'Union agricole vinrent se briser: ils attendirent l'hiver pour faire lock-out et, par ce procédé inhumain, forcèrent les paysans à abandonner les avantages qu'ils leur avaient d'abord accordés; en même temps, ils jetèrent la suspicion sur l'emploi des cotisations parmi les membres de l'Union, ce qui leur réussit facilement par suite de l'ignorance des travailleurs de la terre.

En peu d'années, ce mouvement syndical se désagrégea, pour se transformer insensiblement, dans certains villages, en sociétés de secours en cas de maladie et de décès.

Le mouvement de 1871-75 présente une autre analogie avec celui de 1834 et aussi celui de 1852. L'idée de recouvrer la possession des instruments de travail hante l'esprit d'un grand nombre d'unionistes. Pour y parvenir, les Unions fondent de nouveau des ateliers coopératifs. Toutefois, le système coopératif de cette époque ressemble beaucoup plus à celui de 1852 qu'aux essais de communisme tentés en 1830 sous l'influence de Robert Owen.

Quoi qu'il en soit, les coopératives de production fondées par les syndicats, de 1871 à 1875, échouèrent en grande partie, partageant ainsi le sort de leurs devancières. Quant à celles

qui réussirent, elles rompirent bientôt les liens qui les unissaient aux Unions et se séparèrent du mouvement ouvrier.

Sous un troisième aspect enfin, le mouvement de 1871-75 ressemble à celui de 1830-34 : des Unions, exclusivement composées de femmes, sont fondées dans diverses professions, notamment parmi les couturières, relieuses, lingères, etc.

Bien que, sous trois points de vue principaux, les mouvements de 1830 et de 1871 présentent une analogie réelle, il n'en existe pas moins, entre les tendances de ces deux époques, une différence très sensible.

En 1830, les travailleurs syndiqués ne visaient à rien de moins que la suppression des capitalistes et des patrons, lesquels, de leur côté, se refusaient absolument à reconnaître ou seulement à tolérer les organisations ouvrières.

La période de 1871-75, au contraire, est caractérisée par ce fait important que les ouvriers ne cherchent plus à supprimer le capital et le patronat ; mais ils réclament vigoureusement et efficacement une répartition plus équitable des bénéfices de la production.

D'autre part, les patrons, pendant cette seconde période, abandonnent pour la plupart leur ancienne hostilité et reconnaissent les syndicats. Après des refus répétés, les patrons ont même accepté le principe de la réglementation des conditions du travail et de la solution des conflits industriels par des comités mixtes de conciliation ou par des arbitres choisis par les deux parties. Aussi de nombreux conseils de conciliation et d'arbitrage ont-ils été établis de 1867 à 1875. Les syndiqués avaient donc vaincu cette obstination des patrons, si vive entre 1850 et 1870, à ne pas vouloir admettre l'intervention des *leaders* unionistes dans les conflits et les grèves — que les patrons persistaient à considérer comme des affaires privées, ne concernant qu'eux et leurs propres ouvriers. En un mot, les ouvriers avaient réussi, en 1875, à substituer le *contrat collectif* de travail au contrat individuel. C'était un résultat profondément heureux pour les travailleurs qui, d'ailleurs, en ont bien compris toute la portée. A preuve cette déclaration enthousiaste de Macdonald, en 1875 : « Regardez

ce glorieux état de choses en Angleterre et dans le pays de Galles : les ouvriers du Northumberland discutent maintenant avec leurs patrons dans un bureau mixte. Un Conseil de conciliation et d'arbitrage a également été formé dans le Durham et 75,000 ouvriers se reposent avec une entière confiance sur les décisions de ce bureau. 40,000 ouvriers du Yorkshire sont dans la même situation. »

Toutefois, ce précieux résultat pour les travailleurs comporta, pour un temps du moins, un grave inconvénient. En effet, les patrons réussirent à faire accepter par les représentants des ouvriers dans les Conseils mixtes le principe que les salaires doivent subir les fluctuations du marché et des bénéfices de l'industrie. L'époque de prospérité de 1870-75 rendit plus facile la diffusion de ce principe qui aboutit au système faux et sans base des *échelles mobiles*, sous l'influence duquel, si une réaction ne se fût produite plus tard, les salaires auraient considérablement baissé, lors des crises industrielles ultérieures. Quoi qu'il en soit, sous la propre impulsion de ses *leaders*, une notable partie du monde unioniste abandonna peu à peu le principe du *minimum de salaire* pour le remplacer par le système de l'échelle mobile qui, bien que défectueux pour les ouvriers, fut adopté sans réserve par les Congrès de mineurs de 1874, 1877 et 1878.

Il y eut cependant des résistances contre cette doctrine parmi les chefs des Unions. Macdonald s'en méfia et plusieurs autres lui furent nettement hostiles.

Pendant la crise industrielle qui sévit en Angleterre, à partir de 1874, les ouvriers, par suite de l'application de l'échelle mobile, durent subir des réductions de salaires successives, imposées d'abord aux mineurs et aux métallurgistes. Dès février 1874, les mineurs de l'est de l'Écosse supportèrent une réduction de 1 fr. 25 par jour; une diminution de salaires de 10 p. 100, dans la Galles du Sud, aboutit, en janvier 1875, à un conflit qui dura jusqu'à fin mai suivant et se termina par une réduction non de 10, mais de 12 1/2 p. 100.

La dépression des salaires atteignit, en 1876, les industries textiles de tout le pays.

Néanmoins, l'industrie du bâtiment était encore prospère.

Les charpentiers de Manchester en profitèrent pour réclamer une augmentation. La désastreuse grève qui s'ensuivit, en 1877, détruisit l'Union générale des charpentiers et menuisiers. Le coup fut si rude pour les Unions du bâtiment de Manchester qu'elles n'ont pas encore regagné le terrain perdu.

Les ouvriers charpentiers des constructions navales de la Clyde ayant, en avril 1877, demandé une augmentation à leurs patrons, ceux-ci répondirent par un *lock-out* général de tous les travailleurs occupés dans les chantiers, espérant que ceux qui n'avaient fait aucune réclamation obligeraient les autres à abandonner leur demande d'augmentation. Le conflit fut soumis, en septembre, à l'arbitrage de lord Moncrieff dont la décision fut complètement défavorable aux ouvriers.

En juillet 1877, un conflit éclata entre les maçons de Londres et leurs patrons. Le motif initial était une demande d'augmentation de salaire et de réduction des heures de travail. Le conflit s'aggravant, il mit l'Union des maçons aux prises avec les entrepreneurs syndiqués de tout le pays. Après huit mois de grève, les ouvriers vaincus durent accepter les conditions des patrons. Les souscriptions faites en faveur des maçons s'élevèrent à 50,000 francs. Des patrons allèrent chercher un certain nombre de maçons en Allemagne pour remplacer les grévistes.

Bien qu'ayant réduit plusieurs fois les salaires en 1877, les filateurs de coton voulurent les diminuer encore de 10 p. 100 en mars 1878. Une grève colossale éclata; les patrons refusèrent de soumettre le conflit à un arbitre. Après dix semaines de lutte, les ouvriers reprirent le travail aux conditions fixées par les patrons. Pendant ce conflit, la maison du président du syndicat patronal fut saccagée et brûlée.

Les luttes de 1875 à 1878 furent l'avant-coureur d'une déroute générale des forces ouvrières qui atteignit son maximum en 1878-79, par suite de la crise terrible qui sévit alors sur l'industrie anglaise et que la faillite de la banque de Glasgow vint encore aggraver. La proportion des chômeurs, inscrits sur les livres des Unions, atteignit 25 p. 100.

Les patrons profitèrent de cette mauvaise situation générale pour retirer les avantages concédés en augmentations de sa-

laire et réductions d'heures de travail. Bien qu'ayant agi avec une audace inouïe, les patrons ne firent cependant pas un mouvement général et concerté dans ce sens ; ils arrachèrent individuellement à leurs ouvriers les plus grandes concessions possibles. De 1878 à 1880, le nombre des grèves, motivées par l'attitude des patrons, augmenta beaucoup dans la plupart des professions ; elles furent presque toutes désastreuses aux ouvriers.

Le salaire des mineurs du Northumberland, qui était de 11 fr. 40 par jour en mars 1873, fut réduit à 5 fr. 90 en novembre 1878 et 5 fr. 40 en janvier 1880. Les maçons de Glasgow qui, en 1877, gagnaient 0 fr. 90 et 1 franc l'heure, n'étaient plus payés que 0 fr. 60 à la fin de 1878, et encore ne trouvaient-ils que difficilement du travail, même à ce prix.

Le patronat chercha en même temps à obtenir une augmentation de la durée du travail. L'Association des patrons métallurgistes lança un manifeste tendant à retirer la journée de neuf heures. Ce manifeste, fortuitement tombé aux mains de M. Burnett, fut aussitôt par ses soins communiqué à la presse. Il put ainsi prévenir toute action collective des patrons, ce qui atténuait beaucoup le désastre dont les ouvriers étaient menacés.

Cette crise porta au mouvement trade unioniste un coup terrible qui ne peut être comparé qu'à celui de 1839. De nombreuses Unions disparurent ; d'autres virent diminuer considérablement le nombre de leurs adhérents. La Société des plombiers dut rayer, de 1880 à 1882, un tiers de ses membres pour défaut de paiement. La crise coûta à la Société des mécaniciens 7,189,900 francs pour indemnités de chômage pendant les trois années 1878, 1879 et 1880. La Société des fondeurs en fer n'avait plus un sou en caisse à la fin de 1879 ; elle fut préservée d'une désagrégation complète grâce aux prêts que lui firent ses membres plus fortunés. Quant aux Unions de l'Ecosse, la plupart furent désagrégées par les conséquences de la faillite de la banque de Glasgow ; dans ce pays, le Trade Unionisme n'a pas encore complètement réparé la brèche qui lui fut faite à cette époque.

L'Association nationale amalgamée des travailleurs du fer,

fondée en 1862, qui comptait 35,000 membres en 1873, était réduite à 1,400 en 1879. Cependant, la grande Société des mécaniciens, ainsi que les plus importantes Unions du bâtiment, purent traverser la crise sans sombrer. Il en fut de même de l'Union nationale des mineurs, mais en ce qui concerne seulement les grands centres miniers du Northumberland, du Durham et du Yorkshire. Ces Unions furent préservées de la déconfiture, grâce à leurs fortes caisses de secours contre la maladie, le chômage, la vieillesse, etc.

De même, l'organisation politique du Trade Unionisme ne fut pas atteinte ; les Conseils de métiers continuèrent à fonctionner, ainsi que le Comité parlementaire du Congrès annuel.

*
* *

C'est durant cette période de graves difficultés qu'apparurent plus nettement les divergences de vues, de tactique et d'organisation qui existaient entre les Unions sans y avoir produit aucune scission.

Jusque-là, chaque Union avait poursuivi son but avec une méthode et par des moyens très différents, opposés même. Les unes admettaient le laissez-faire que combattaient les autres ; les unes visaient à réaliser leurs aspirations par des lois, tandis que d'autres repoussaient ce procédé, constituaient de solides réserves au moyen de cotisations élevées et assuraient des secours à leurs adhérents en cas de maladie, de chômage, etc., etc.

Ces divergences aboutirent, en 1885, à la lutte entre le Vieil et le Nouvel Unionisme.

Les longs chômages occasionnés par la crise de 1875 à 1880 firent surgir entre les Unions des conflits sur la limite professionnelle de leurs métiers respectifs. Les mécaniciens constructeurs réclamèrent le droit de travailler à la construction des navires en fer, ce qui leur fut vivement contesté par les ouvriers spécialisés dans cette industrie. De nombreuses contestations s'élevèrent entre les maçons de pierres et les maçons de briques qui, en Angleterre, forment deux spécialités très distinctes. Il y eut aussi des rivalités entre les ouvriers de métiers et leurs aides, ceux-ci se plaignant d'être en butte à l'hos-

tilité des premiers, dans les chantiers de constructions navales notamment. Ces discussions furent d'autant plus âpres, qu'en étendant la limite de son métier, chaque Union réduisait ainsi le nombre de ses chômeurs qui, à cette époque, étaient une cause de ruine pour chacune d'elles.

Ces dissensions causèrent la disparition de puissants Conseils de métiers, comme celui de la marine à Liverpool, en 1880.

Dans le but de mettre un terme à ces rivalités regrettables, les Congrès de Sheffield (1874), d'Edimburgh (1879) proposèrent d'organiser une fédération générale des Unions. Ce projet n'eut aucun succès. Au Congrès de 1882, il fut même déclaré que les Conseils de métiers étaient les seules fédérations possibles. En résumé, un esprit particulariste domina les Unions pendant cette période troublée de 1875 à 1880.

En dehors des Congrès et de l'action du Comité parlementaire, les années 1880 à 1885 ont été consacrées à restaurer les Unions, au double point de vue des ressources financières et du nombre de leurs adhérents.

VII

L'ANCIEN UNIONISME ET LE NOUVEAU (1875-1889).

Les Congrès. — Pendant la période de lutte de 1871 à 1875, les Congrès ont concentré tous les efforts des syndiqués, alors étroitement unis, dans le but commun d'obtenir la reconnaissance complète des Unions par la loi et l'autorité.

De 1875 à 1885, les Congrès discutèrent presque exclusivement les questions relatives à la législation du travail ; les points sur lesquels les leaders étaient en désaccord, tels que échelle mobile, conseils des salaires, tarifs des travaux aux pièces, furent soigneusement écartés de l'ordre du jour. En un mot, les points de vue relatifs à l'organisation et à la tactique des Unions, sur lesquels les opinions différaient profondément, furent exclus des discussions des Congrès, de telle sorte qu'un accord fictif y régnait toujours, alors qu'en réalité de sérieuses questions divisaient les délégués.

La Junte qui, on le sait, dirigea l'action politique du Trade Unionisme de 1867 à 1871, fut remplacée en 1871 par le Comité parlementaire, composé de 10 membres et un secrétaire élus chaque année par le Congrès. Les principales personnalités de la Junte, MM. Allan et Applegarth, cédèrent la place, entre 1872 et 1875, à MM. Henry Broadhurst, John Burnett, J.-D. Prior et George Shipton. Ceux-ci adoptèrent d'ailleurs la méthode et la tactique de leurs prédécesseurs. La composition du Comité parlementaire ne subit à peu près aucun changement jusqu'en 1889, et son secrétaire, M. Broadhurst, fut réélu dans cette fonction pendant 14 ans ; lorsque M. Broadhurst devint, en 1886, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, il céda provisoirement sa fonction de secrétaire du Comité à M. Shipton.

Depuis 1872, chaque Congrès réclamait la modification de la loi qui n'admettait pas la responsabilité civile du patron en cas d'accident survenu à un ouvrier par la faute d'un de ses compagnons de travail.

Dans un accident de chemin de fer, par exemple, causé par la faute d'un aiguilleur, les voyageurs pouvaient obtenir de la compagnie réparation des dommages, tandis que les employés du train n'avaient droit à aucune indemnité, parce que la faute avait été commise par un de leurs collègues. Grâce aux efforts persévérants du Comité parlementaire et notamment de M. Broadhurst, la législation fut modifiée sur ce point important par le ministère Gladstone en 1880, malgré une opiniâtre opposition des grands industriels et des compagnies. Dès lors, le principe de la responsabilité civile des patrons en cas d'accidents fut introduit dans la loi, et d'importantes Unions, celles des maçons et des constructeurs de navires entre autres, poursuivirent leurs patrons pour obtenir des indemnités dans tous les cas où leurs associés furent victimes d'accidents professionnels. Cependant, l'ancienne jurisprudence ne fut point complètement abolie par la loi de 1880, car elle admit le *contracting out*, d'après lequel l'ouvrier pouvait à l'avance renoncer par contrat spécial au bénéfice de la nouvelle loi (1).

En dehors de cette réforme, les leaders du Comité parlementaire partageaient entièrement, sur les questions économiques, les opinions de la bourgeoisie libérale (2). Les Congrès de 1882 et 1883 allèrent même jusqu'à rejeter le suffrage universel réclamé par quelques unionistes. Les chefs du mouvement préconisaient alors la maison à l'ouvrier, le paysan propriétaire, la coopération sous sa forme actuelle, l'accession des ouvriers au patronat, etc. Aussi, de 1880 à 1884, les Unions n'exercèrent-elles qu'une faible influence

(1) La législation anglaise, en matière d'accident, a été sensiblement améliorée par la loi du 6 août 1897. Quoique établie sur des principes et des bases différents, la nouvelle loi anglaise est au moins aussi large et aussi avantageuse pour l'ouvrier que la récente loi française du 9 avril 1898.

(2) L'adhésion du Comité parlementaire à la politique libérale du temps et spécialement au ministère de M. Gladstone causa, en 1883, la rupture entre les leaders du mouvement ouvrier et les membres de la Société positiviste de Londres, notamment MM. Harrison, Beesly et Crompton, qui avaient pris une part si considérable à la campagne de la Junte, de 1869 à 1875. Les positivistes ne purent admettre que le Comité parlementaire s'inféodât à un parti politique quelconque et surtout qu'il soutint M. Gladstone même dans ses mesures de coercition contre l'Irlande.

sur le Parlement ; elles n'obtinent que des améliorations secondaires, telles que la loi interdisant le paiement des salaires dans les débits de boissons, loi qui, d'ailleurs, fut votée sous l'influence de M. Bradlaugh, lequel n'était ni unioniste, ni ouvrier. Pourtant, à la suite de réclamations faites depuis longtemps, M. Prior, secrétaire de la Société des charpentiers, fut nommé inspecteur du travail, en 1882.

Une association ayant pour but d'obtenir la réforme de la législation du travail dans les manufactures fut créée en 1886 dans les provinces du Nord, afin d'exercer sur le Parlement la pression à laquelle les Congrès et le Comité parlementaire se refusaient.

Aussi bien peut-on dire que, pendant cette période, le mouvement unioniste n'eut aucune activité propre et que ses leaders se bornèrent à suivre docilement la politique du parti libéral, en qui ils avaient pleine confiance (1).

*
* *

Tandis que les chefs unionistes se complaisaient dans cette quiétude un peu somnolente, de nouvelles idées se répandaient peu à peu dans le monde ouvrier. La lecture, vers 1882,

(1) Il nous est impossible de discuter, en connaissance de cause, les appréciations de M. Webb sur l'attitude du Comité parlementaire à cette époque : aussi bien notre but consiste-t-il simplement à donner au lecteur une analyse suffisante de son important ouvrage. Cependant, tout en pensant, avec nos distingués confrères de la Société positiviste de Londres, que le Comité parlementaire a eu tort de s'inféoder à la politique du parti libéral anglais, nous croyons que les reproches adressés par M. Webb au Comité parlementaire sont secrètement basés sur ce que celui-ci s'efforça, pendant cette période, de contenir les tendances de certaines Unions vers un parti politique contraire, c'est-à-dire vers le parti socialiste. Dès lors, nous qui sommes convaincu que l'une des causes essentielles de la faiblesse des syndicats français réside précisément dans cette union jusqu'ici beaucoup trop étroite entre les préoccupations syndicales et les préoccupations politiques, nous ne pouvons, pour notre part, critiquer avec la même sévérité l'attitude du Comité parlementaire, laquelle paraît avoir été prudente et mesurée, et non pas timorée et étroite. D'ailleurs, les incidents du Congrès de Cardiff, en 1895 — le coup d'Etat de Cardiff, comme on a dit — montrent bien qu'après une évolution caractérisée par le mouvement de 1889-90, les puissants syndicats anglais se rendent exactement compte du danger de l'immixtion, dans leurs affaires, de la politique et des politiciens, même socialistes.

de l'ouvrage d'Henry George sur la théorie économique de la rente causa une première modification dans les opinions du prolétariat. Peu après, la lecture de Karl Marx vint accélérer ce mouvement et produire, parmi les travailleurs, un courant déterminé en faveur des idées collectivistes. La crise industrielle qui éclata en 1883 pour se prolonger jusqu'en 1887 favorisa singulièrement la pénétration de ces idées. Au cours du Congrès international des Trade Unions, tenu à Londres en 1886, les délégués déclarèrent que, dans un grand nombre d'industries anglaises, le chômage sévissait avec intensité.

Cette pénible situation des travailleurs suscita beaucoup de sympathie en leur faveur dans la classe bourgeoise. Un philanthrope d'Edimburgh donna 25,000 francs pour l'organisation d'une conférence ayant pour but de rechercher le système le plus équitable de rémunération du travail industriel ; cette conférence eut lieu à Londres, en 1885. Un grand négociant, propriétaire de navires, M. Charles Booth, entreprit en 1886, à ses frais personnels, une enquête sensationnelle sur la condition des prolétaires les plus malheureux. Les résultats de l'enquête montrèrent combien était grande la misère imméritée de ces travailleurs ; 1,250,000 personnes, soit 22 p. 100 de la population de Londres (dans certains districts, la proportion atteignit 60 p. 100), furent trouvées dans un état de pauvreté vraiment au-dessous des conditions élémentaires de la vie civilisée.

Ces investigations donnèrent une vive impulsion aux besoins de réformes sociales. Le parti libéral alors au pouvoir n'offrant, pour combattre les misères sociales, que ses théories sur le libre-échange, l'éducation populaire, fut peu à peu abandonné par les travailleurs qui se tournèrent vers les revendications théoriques et les propositions pratiques de la nouvelle école de réformateurs.

Une réaction se produisit aussi contre l'esprit qui inspirait alors les Unions. Leurs cotisations élevées, leurs tendances à se préoccuper surtout du développement des caisses de secours mutuels, des fonds de réserve, et à refuser des secours aux grèves, même provoquées par des réductions de salaire et des augmentations d'heures de travail,

furent vigoureusement dénoncées par quelques-uns de leurs propres membres. L'esprit de la Société des mécaniciens fut vivement attaqué par deux de ses adhérents, MM. John Burns et Tom Mann, au congrès de 1889. Il faut cependant reconnaître que si les grandes Unions, avec leurs puissantes caisses de secours mutuels contre la maladie, le chômage, la vieillesse, etc., pouvaient mériter quelques critiques, en revanche, les Unions qui ne possédaient pas ces institutions n'avaient pour ainsi dire aucune vitalité. Au cours de la crise de 1878-79, des centaines de petites Unions de cette dernière catégorie avaient disparu ; quant à celles qui existaient, elles étaient incapables de la moindre action collective. Quoi qu'il en soit, cette situation et ces influences contribuèrent dans une large mesure à transformer l'esprit individualiste des syndicats en une foi collectiviste caractérisée par le « Nouvel Unionisme » qui se manifesterait bientôt.

De 1886 à 1889, une série de manifestations significatives marqua le début de l'agitation nettement socialiste. Au mois de février 1886, le grand meeting des sans-travail provoqua une panique à Londres. Les leaders de la *Social Democratic Federation* (parti collectiviste), MM. Hyndmann, Burns, Champion et Williams, organisateurs du meeting, furent poursuivis par le gouvernement, mais acquittés par le tribunal ; et cette poursuite eut pour effet d'attirer l'attention de l'opinion publique sur leurs doctrines. Le préfet de police ayant, en novembre 1887, interdit les meetings à Trafalgar-Square — qui depuis toute une génération servait de lieu de réunion publique en plein air — une démonstration imposante eut lieu le 13 novembre 1887 au square Trafalgar même, dans le but de défier l'autorité. La manifestation fut repoussée par la troupe et deux de ses organisateurs, MM. John Burns et Cunningham Graham, député, furent emprisonnés. Une agitation semblable, quoique moins intense, se produisit sur divers points du pays. Les mesures gouvernementales contre le mouvement ne firent qu'entraîner les forces ouvrières du parti radical de Londres vers le parti socialiste.

Le programme de ce parti fut adopté avec ardeur par les

ouvriers sans métier (*unskilled*): manœuvres, aides, hommes de peine, *dockers*, etc. Ceux-ci, mal vus par les membres des grandes Unions, les considéraient en retour comme un corps aristocratique. De plus, même dans les Unions d'ouvriers de métiers les plus réputées, telles la Société des compositeurs de Londres et l'Amalgamation des mécaniciens, un parti du Nouvel Unionisme, composé de jeunes hommes, se forma pour combattre le vieil esprit et faire de la propagande en faveur des théories socialistes.

*
* *

Voyons maintenant comment le congrès annuel des Trade Unions fut finalement converti aux nouvelles idées. Tout d'abord, il est curieux de noter que la première manifestation en leur faveur est due à l'influence directe de Karl Marx. En effet, au congrès de Bristol, en 1878, Adam Weiler, ami personnel de Karl Marx et ancien membre de l'Internationale, fit une proposition tendant à la limitation légale des heures de travail. Au congrès suivant, Weiler profita d'une résolution en faveur de la propriété au paysan pour défendre un amendement préconisant la nationalisation de la terre, mais il ne trouva pas même quelqu'un pour signer sa proposition. Trois ans après, les effets de la propagande de M. George devenaient visibles; l'idée de l'appropriation de la terre au paysan était alors très répandue. Néanmoins, au congrès de 1882, en dépit d'une protestation contre les principes communistes, une proposition ayant pour objet la nationalisation du sol fut votée par 71 voix contre 31. Mais le Comité parlementaire, hostile au collectivisme, ne tint aucun compte de ce vote, et aux cinq congrès suivants, la même proposition fut constamment repoussée, quoique à des majorités décroissantes. Au congrès de 1887, un vague amendement en faveur de la nationalisation de la terre fut adopté. Enfin, au congrès de Bradford, en 1888, le principe de la propriété au paysan avait disparu; une motion tendant à la nationalisation du sol fut votée par 66 voix contre 5, avec invitation au Comité parlementaire de porter la question devant la Chambre des communes.

En ce qui concerne la limitation légale des heures de travail, les progrès dans les congrès ont été plus rapides. Au congrès de 1883, Weiler fit prendre une résolution invitant le Comité parlementaire à obtenir du Parlement la journée de huit heures pour les ouvriers de l'Etat et des Compagnies jouissant d'un monopole. Mais le Comité parlementaire n'en tint guère plus compte que du vote sur la nationalisation du sol. Au congrès de 1887, le Comité parlementaire fut invité à procéder à un plébiscite sur la question de la journée de huit heures. Un second plébiscite, ordonné par le congrès de 1888, montra que de vieilles Unions, comme celles des charpentiers et menuisiers, des compositeurs, des fondeurs en fer, des employés de chemin de fer, s'étaient en partie ralliées à la proposition.

Les Mineurs. — Les nouvelles idées modifièrent également les opinions des Unions de mineurs, notamment en ce qui touche l'échelle mobile des salaires, système qui, nous l'avons dit (1), fut défavorable aux ouvriers. Au mois de décembre 1881, les Associations de mineurs du sud et de l'ouest du Yorkshire abandonnèrent formellement le système de l'échelle mobile et, malgré l'insistance des Compagnies, exigèrent un minimum de salaire. Les mineurs du Lancashire suivirent bientôt leur exemple. Cependant, l'Union nationale des mineurs, dirigée par les leaders du Northumberland et du Durham, maintenait sa préférence pour l'échelle mobile et, conséquemment, s'opposait à la loi sur la journée de huit heures. De 1885 à 1888, les congrès de mineurs mirent aux prises partisans et adversaires de l'échelle mobile. Ces luttes aboutirent à la fondation, par les partisans du minimum de salaire et de la journée de huit heures, de la Fédération des mineurs, en septembre 1888, à la conférence de Manchester. Tandis que l'Union nationale ne compta bientôt plus dans ses rangs que les mineurs du Northumberland et du Durham, la nouvelle Fédération, au contraire, étendit rapidement son action sur les mineurs des autres centres houillers de l'Angleterre et de l'Ecosse. Son effectif, qui était de 36,000 mem-

(1) Voir, page 54, en quoi consiste l'échelle mobile des salaires.

bres en 1888, s'éleva à 96,000 en 1889, à 147,000 en 1891 et, en 1893, atteignit 200,000 membres.

Mais le Comité parlementaire et ses membres- les plus influents faisaient toujours les plus grands efforts pour s'opposer au nouvel esprit. Dans le plébiscite de 1888 sur la journée légale de huit heures, nombre de bulletins de voté contenaient des arguments contre l'intervention de la loi et beaucoup de leaders n'hésitèrent pas à voter contre la journée de huit heures au nom de leur Union tout entière. Le Comité parlementaire manifesta une semblable hostilité contre l'organisation de congrès ouvriers internationaux. Il fut cependant obligé de réunir le congrès international de Londres en novembre 1888, où les représentants des idées nouvelles, MM. Burns, Tom Mann, Keir Hardie, eurent une influence prépondérante, au détriment du Comité. Ces divergences firent perdre au Comité parlementaire ses éléments les plus distingués, qui se retirèrent devant l'impossibilité de faire prévaloir plus longtemps leurs opinions économiques et sociales.

Sur le terrain politique proprement dit, une marche parallèle de l'opinion substitua finalement les idées progressistes aux idées libérales (laissez-faire). Les leaders progressistes adoptèrent le programme semi-socialiste de Newcastle.

Il est juste de remarquer que tous les membres du Comité parlementaire ne se refusèrent pas à défendre, au moins sous quelques-uns de ses aspects, le nouvel esprit unioniste. En effet, M. Drummond, secrétaire de la Société des compositeurs de Londres (1) et ami du Comité parlementaire, commença en 1886 une vigoureuse campagne pour obtenir que les imprimés de l'Etat fussent exécutés au tarif des syndicats ouvriers, et que, par extension, il en fût de même pour tous les travaux publics. En 1889, sous l'influence de M. Cook, typographe, et de deux membres de la Société des Fabians (2), le Conseil des écoles de Londres — bientôt suivi par le

(1) Ayant abandonné cette fonction en 1892, M. Drummond fut appelé l'année suivante à l'Office du Travail (*Labour department*), où depuis il occupe une fonction.

(2) Nous savons que l'un de ces hommes est M. Sidney Webb lui-même.

Conseil de comté de la même ville — décida que les ouvriers employés par les adjudicataires de ses travaux seraient dorénavant payés d'après les tarifs syndicaux. Par un vote du 13 février 1891, la Chambre des communes prit la même décision en ce qui concerne les travaux de l'Etat. Depuis lors et conformément à ces diverses résolutions, le cahier des charges établi pour chaque adjudication contient une clause prescrivant à l'adjudicataire de payer à ses ouvriers les salaires considérés comme normaux et courants dans le métier, c'est-à-dire, en fait, de payer ses ouvriers aux tarifs établis par les syndicats.

Les idées nouvelles pénétraient de plus en plus les Unions. En même temps, les leaders du Comité parlementaire étaient attaqués violemment et sans mesure; ils furent même accusés de corruption et de trahison, en raison de leur attachement au parti libéral et à ses théories. Les secrétaires généraux des grandes Unions partagèrent leur sort. Cependant, au congrès de Dundee, en 1889, les membres du Comité parlementaire et son secrétaire, M. Broadhurst, furent réélus par 177 voix contre 11, malgré leurs adversaires que les délégués refusèrent de suivre. Mais la grande grève des *dockers* (ouvriers des ports), en 1889, vint augmenter le succès du Nouvel Unionisme et assurer sa victoire.

Les Gaziers. — A la suite de petits résultats obtenus, en 1888, par des ouvrières de manufactures d'allumettes, l'utilité du groupement syndical se répandit avec une rapidité extraordinaire parmi les travailleurs n'ayant pas de métier proprement dit. En mai 1889, l'Union générale des *labourers* (manœuvres) et des gaziers fut fondée avec le concours de MM. Burns, Mann et Tillet, aidés par M. William Thorne, ouvrier gazier, homme dévoué et capable. L'Union compta bientôt plusieurs milliers de membres qui, au mois d'août 1889, réclamèrent unanimement la réduction de la journée de travail de douze à huit heures. Après un intervalle de quelques jours, pendant lesquels les directeurs des grandes Compagnies du gaz de Londres mesurèrent leurs forces, des idées de paix prévalurent et, à la surprise générale des gaziers et du public, la *journée de huit heures* fut accordée par les Compagnies

sans lutte aucune : cet important succès pacifique fut même accompagné d'une légère augmentation de salaire.

Les Dockers. — Cet événement impressionna vivement les dockers. A la suite d'un conflit insignifiant survenu le 12 août 1889 dans les docks, un mouvement général de grève se répandit bientôt parmi les dockers de tous les ports du nord de la Tamise. En trois jours, 10,000 hommes étaient en grève. Les grévistes demandaient 0 fr. 60 c. à l'heure, l'abolition des sous-entrepreneurs et du travail aux pièces, une augmentation pour les heures supplémentaires et un minimum d'engagement de quatre heures. M. Benj. Tillet appela à son aide MM. John Burns et Tom Mann. Sous l'influence de ces trois leaders, la grève se généralisa et, pendant plus de quatre semaines, le travail du port de Londres — le plus grand du monde entier — fut complètement paralysé. L'opinion publique désapprouva les Compagnies des docks qui cherchaient à remplacer leurs ouvriers par des renégats (*blacklegs* ou moutons à pattes noires). Le total des souscriptions en faveur des dockers atteignit 1,218,400 francs. Enfin, sous la pression exercée par les journaux, le clergé, les propres actionnaires des Compagnies des docks, les propriétaires de navires et les négociants, le cardinal Manning et M. Sydney Buxton, choisis comme arbitres du conflit, purent amener les directeurs des docks à accorder à leurs ouvriers toutes les demandes présentées par ceux-ci, et ce dans un délai de six semaines.

Le résultat immédiat de ce succès fut la formation d'un grand nombre d'Unions parmi les ouvriers des ports de l'Angleterre et parmi beaucoup d'autres manœuvres, hommes de peine, journaliers, etc. Un an plus tard, le Trade Unionisme était ainsi renforcé d'environ 200,000 membres, à peu près tous partisans des théories du Nouvel Unionisme. Pendant cette période, une augmentation sensible du nombre des adhérents se produisit également dans les principales Unions. Au congrès de l'Union générale des employés de chemins de fer, tenu le 19 novembre 1890, le nouvel esprit fut ainsi caractérisé : « L'Union doit rester un instrument de combat et ne pas s'embarasser de caisses de secours contre la maladie et les accidents. »

*
* *

La vive impulsion donnée au mouvement unioniste fut accompagnée d'un grand développement des idées socialistes. Le congrès de Liverpool, en 1890, marqua la victoire décisive de l'esprit socialiste contre le Vieil Unionisme que défendaient les principaux membres du Comité parlementaire. Devant cette transformation des opinions, la plupart des anciens leaders du Comité parlementaire se retirèrent et le plus considérable d'entre eux, M. Broadhurst, abandonna sa fonction de secrétaire du Comité; il revint fort heureusement sur cette décision et fut réélu membre du Comité, en 1894, immédiatement après M. John Burns. Le congrès de Liverpool fit directement appel à l'Etat et aux municipalités pour réaliser son programme de revendication.

Mais il importe de bien remarquer qu'en adoptant les idées socialistes, les Trade Unions les modifièrent assez profondément. En effet, le nouvel esprit fut aussi éloigné des tendances révolutionnaires qui, avec Robert Owen, avaient caractérisé la période de 1830-1834, que du libéralisme manchestérien. Sans doute, on proposa bien la célébration du centenaire de la Révolution française par une révolution sociale internationale, en même temps que l'idée d'une grève générale était de nouveau lancée; mais pendant l'année 1889 elle-même, le courant socialiste révolutionnaire évolua bientôt vers une organisation socialiste légale et constitutionnelle. Cette évolution peut être caractérisée par l'attitude de deux leaders considérables, MM. John Burns et Tom Mann, qui, bientôt convaincus que la transformation de l'ordre social ne peut s'opérer par la violence, n'hésitèrent pas à se séparer de la Fédération sociale démocratique, organe du parti collectiviste marxiste.

Le nouveau courant socialiste est dès lors favorable aux Unions, aux sociétés locales de coopération de consommation, à l'action politique régulière, en un mot à tout sentiment de solidarité entre travailleurs. On vise à donner une grande extension aux services municipaux et nationaux, à assurer un minimum de bien-être rationnel (*standard of life*), à obtenir

de bonnes lois sur le travail dans les fabriques, et aussi à réduire et à limiter le nombre d'heures de travail. En outre, le nouvel esprit unioniste est de moins en moins intransigeant en matière de caisses de secours et de prévoyance contre la maladie, le chômage, les accidents et la vieillesse.

Il n'est pas possible de prévoir à cette heure (1894) les résultats que donnera le nouvel esprit qui a pénétré les Unions depuis 1889. Toutefois, on peut dire que le socialisme actuel est autrement pratique et raisonné que le communisme de 1833. La méthode de 1894 ressemble bien plus à celle de la Junte de 1867 à 1875 qu'à celle des owénites de 1833, et l'on pourrait d'ailleurs trouver de grandes ressemblances personnelles entre Allan et Applegarth d'une part, Burns et Mann de l'autre.

Quoi qu'il en soit, sous l'influence des nouvelles idées, l'esprit étroit et particulariste des anciennes Unions a cédé la place à un sentiment plus large de solidarité entre les travailleurs. Ce sentiment s'étend maintenant aux travailleurs sans métier et aux ouvrières. Il a également déterminé, chez les prolétaires anglais, des relations plus suivies avec les travailleurs européens.

VIII

LE MONDE SYNDICAL (1892-1894).

D'après les meilleurs renseignements statistiques, d'ailleurs très incomplets, on peut dire que sur environ 9 millions d'hommes âgés de 21 ans, 7 millions appartiennent à la classe ouvrière. D'autre part, sur 100 personnes de tout âge, on estime à 18 environ le nombre des travailleurs hommes adultes. Sur ces données, le nombre des Trade Unionistes est d'environ 20 p. 100 des ouvriers adultes, soit 1 syndiqué sur 5 ouvriers. Cette proportion varie beaucoup suivant les villes et les contrées; ainsi, dans les centres industriels et miniers, la proportion est très forte, puisque presque tous les ouvriers sont syndiqués. A la fin de 1892, le nombre total des Unionistes en Angleterre dépassait 1,500,000.

Statistique des Syndiqués, en 1892, dans les grandes industries du Royaume-Uni :

INDUSTRIES	ANGLETERRE	ÉCOSSE	IRLANDE	TOTAL
Métallurgie	233,450	45,300	8,250	287,000
Bâtiment	114,500	24,950	8,550	148,000
Mines	325,750	21,250	»	347,000
Industries textiles .	184,270	12,330	3,400	200,000
Vêtements, cuirs et peaux	78,650	8,400	2,950	90,000
Imprimerie	37,950	5,650	2,400	46,000
Transports et journaliers	302,880	21,670	10,450	335,000
Industries diverses.	46,550	7,450	4,000	58,000
TOTAUX	1,324,000	147,000	40,000	1,511,000 (1)

(1) Dans ce total sont comprises 52 Unions d'ouvrières comptant 99,650 membres, dont 80,900 pour les industries textiles.

Métallurgie. — Les 287,000 syndiqués de la métallurgie sont répartis en 260 Unions distinctes. Les quatre grandes organisations nationales de métallurgistes comprennent, à elles seules, plus de la moitié de l'effectif total des syndiqués. La Société des fabricants de chaudières et des constructeurs de navires réunis — (*United Society of Boilermakers and Iron Shipbuilders*), — fondée en 1832, avec 39,000 membres, est incomparablement la plus puissante; non seulement elle n'a aucune rivale, mais encore elle groupe la presque totalité des travailleurs de cette profession. La Société amalgamée des mécaniciens (*Amalgamated Society of Engineers*), fondée en 1851, qui comprend 66,000 membres en Angleterre et 5,000 à l'étranger, est l'Union la plus fortement centralisée de tous les pays. Les deux autres groupements principaux sont : la Société amicale des fondeurs en fer (*Friendly Society of Ironfounders*), fondée en 1809, et l'Association des constructeurs de navires ou charpentiers en fer (*Associated Society of Shipwrights*), fondée en 1882, par la réunion d'Unions locales de cette corporation.

Le tableau suivant donne le nombre de syndiqués dans chacune des grandes branches de la métallurgie et de la construction des navires, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande réunies :

Mécaniciens et fabricants de machines	85,000
Forgerons et maréchaux ferrants	9,900
Ouvriers du cuivre jaune et rouge	15,500
Ferblantiers et tôliers	17,500
Fondeurs en fer	23,250
Ouvriers des constructions navales	62,350
Ouvriers des fonderies de fer et d'acier	25,000
Ouvriers en métaux précieux	3,500
Ouvriers en métaux divers	45,000
Total	287,000

Le Bâtiment. — 120 Unions distinctes groupent les 148,000 ouvriers syndiqués du bâtiment; mais trois Unions nationales représentent à elles seules la moitié de ce nombre total. La Société amicale des ouvriers maçons de pierre

(*Friendly Society of Operative Stonemasons*) fut fondée en 1832; cette Union nationale, qui compte 16,000 membres, est la plus puissante des trois. La plus grande et la plus riche est la Société amalgamée des charpentiers et menuisiers (*Amalgamated Society of Carpenters and Joiners*), qui, fondée en 1860, groupe 34,000 membres en Angleterre et 4,000 à l'étranger, soit les trois quarts des ouvriers syndiqués dans ces deux professions. La même situation brillante est occupée par la Société des maçons de brique (*Operative Bricklayers' Society*), qui, constituée en 1848, groupe 22,000 membres.

Nombre des syndiqués dans chaque profession du bâtiment :

Maçons (de pierre)	25,250
Maçons (de brique)	27,000
Charpentiers et menuisiers	44,100
Ebénistes	9,500
Scieurs et ouvriers des forêts	4,750
Plâtriers	9,000
Peintres	15,550
Plombiers	7,000
Tapisseries et polisseurs	3,250
Ouvriers de divers métiers du bâtiment	2,600
Total	148,000

Mineurs. — Les ouvriers mineurs et carriers, qui possèdent 65 sociétés, occupent incontestablement le premier rang parmi les travailleurs syndiqués de l'Angleterre. Sur les 347,000 mineurs syndiqués, les deux tiers composent la puissante Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne, établie en 1888. Cette Fédération comprend vingt organisations indépendantes et autonomes, parmi lesquelles : l'Association des mineurs du Yorkshire, fondée en 1858, qui, fortement centralisée, groupe 55,000 adhérents, et la Fédération des mineurs du Lancashire, fondée en 1881, qui compte 43,000 adhérents. En dehors de la Fédération, il faut citer l'Association des mineurs du Northumberland, fondée en 1863, qui comprend 17,000 membres, et l'Association des mineurs du Durham, fondée en 1869, qui a 50,000 adhérents; ces deux sociétés constituent l'Union nationale des mineurs.

Répartition des syndiqués mineurs et carriers :

Mineurs de charbon et de fer	318,500
Mécaniciens des houillères	6,500
Carriers	10,500
Ouvriers des mines de schiste	1,750
Divers	9,750
Total	347,000

Les Unions de mineurs sont, en majorité, des Unions régionales n'ayant pas de caisses de secours contre la maladie, le chômage, etc.

Industrie textile. — Les deux tiers des 200,000 ouvriers syndiqués de l'industrie textile appartiennent à la branche du coton, tandis que les ouvriers de la laine, au contraire, ont un mouvement syndical sans importance réelle. L'Association amalgamée des ouvriers fileurs de coton (*Amalgamated Association of Operative Cotton Spinners*), établie en 1853, comprend 19,500 membres répartis dans 40 Associations régionales. L'Association amalgamée des tisseurs des provinces du Nord (*Northern Counties Amalgamated Association of Weavers*), fondée en 1884, compte 71,000 membres. L'Association amalgamée des ouvriers cardeurs et souffleurs, créée en 1886, groupe 31,000 membres. Ces trois Associations ont fondé entre elles, en 1886, l'Association des ouvriers unis de l'industrie textile (*United Textile Factory Workers' Association*), qui a toujours exercé une influence politique considérable.

Répartition des ouvriers syndiqués dans chacune des branches principales de l'industrie textile :

Fileurs de coton	19,500
Tisseurs de coton	83,000
Ouvriers cardeurs de coton	31,000
Ouvriers de la laine	15,500
Ouvriers trieurs et cardeurs de laine	2,500
Tisseurs de soie	2,560
Tisseurs de lin	3,390
<i>A reporter.</i>	157,450

<i>Report</i>	157,450
Tisseurs de tapis	3,000
Ouvriers de la bonneterie	6,500
Fabricants de dentelles	4,500
Tisseurs d'élastiques	700
Teinturiers, blanchisseurs et finisseurs	12,100
Surveillants et contremaîtres	5,250
Imprimeurs et graveurs sur calicot	2,500
Divers	8,000
Total	200,000

Vêtements, cuirs et peaux. — Les ouvriers de ce groupe d'industries sont peut-être les moins solidement organisés parmi les travailleurs ayant une véritable profession (*skilled*). Seule, l'Union nationale des cordonniers (*National Union of Boot and Shoe Operatives*), fondée en 1874, compte plus de 43,000 membres et exerce un contrôle effectif sur les conditions du travail à la machine dans la cordonnerie. La Société amalgamée des tailleurs (*Amalgamated Society of Tailors*), fondée en 1866, comprend 17,000 membres.

Statistique des syndiqués dans les professions principales de ces industries :

Cordonniers	49,000
Cuirs et peaux	6,550
Tailleurs	23,900
Chapeliers et gantiers	10,550
Total	90,000

Industrie du Livre. — Les 46,000 syndiqués de cette industrie sont répartis en quatre grandes Unions comptant 27,000 membres et 45 petites Sociétés qui se partagent 19,000 adhérents. Les typographes possèdent trois Unions importantes : la Société des compositeurs de Londres (*London Society of Compositors*), créée en 1848, qui compte 9,800 membres sur 12,000 typographes environ à Londres ; l'Association typographique, établie en 1849, qui groupe 11,500 membres dans les diverses parties du pays ; enfin, l'Association typographique d'Ecosse, fondée en 1852, qui com-

prend 3,000 adhérents. La quatrième grande Union du Livre est l'Union consolidée des relieurs, créée en 1835, qui compte 3,000 membres.

Répartition des syndiqués dans chaque profession principale de l'industrie du livre :

Typographes et imprimeurs-conducteurs . . .	33,250
Relieurs	6,150
Fabricants de papier	3,650
Divers	2,950
Total	46,000

Nous donnons ci-après le nombre d'ouvriers syndiqués dans quelques professions diverses :

Vanniers et brosiers	3,250
Carrossiers et charrons	7,000
Tonneliers	6,000
Verriers	8,000
Meuniers et boulangers	12,000
Potiers	7,900
Divers	13,850
Total	58,000

Ouvriers des transports, manœuvres et marins. — Parmi les 120 organisations qui relèvent de cette grande division, il faut citer : la Société amalgamée des employés de chemins de fer (*Amalgamated Society of Railway Servants*), fondée en 1872, qui compte 31,000 membres. Par ses cotisations élevées, ses caisses de secours contre la maladie, le chômage, les accidents, la vieillesse, l'importance de ses fonds de réserve, cette Société présente beaucoup d'analogie avec les Unions nationales de mécaniciens et d'ouvriers du bâtiment. La Société des mécaniciens et chauffeurs de locomotives, fondée en 1880, groupe 7,000 membres. L'Union nationale des travailleurs agricoles, créée en 1872, qui compte 15,000 membres, est essentiellement une Société de secours mutuels. L'Union nationale des ouvriers du gaz et des manœuvres, établie en 1889, comprend 36,000 adhérents.

Répartition des syndiqués dans ces diverses industries :

Marins, pêcheurs	39,250
Employés de chemins de fer	48,000
Conducteurs de machines (autres que ceux des mines et des chemins de fer)	6,770
Charretiers, voituriers	23,500
Manœuvres	217,480
Total	<u>335,000</u>

Le mouvement syndical est beaucoup plus développé dans certaines corporations que dans d'autres. Les fileurs de coton du Lancashire sont à peu près tous membres de l'Association existante; il en est de même chez les ouvriers des constructions navales. La proportion des mineurs syndiqués est de 80 p. 100. Parmi les tonneliers de Dublin, les verriers du Centre, les verriers à bouteilles du Yorkshire, les tullistes de Nottingham, le non-syndiqué est, en fait, inconnu. Sur le chiffre total de un million et demi de syndiqués, la moitié, soit 750,000 ouvriers, appartiennent à trois industries : les mines, les ouvriers du coton et la métallurgie. Au contraire, on peut dire que, dans leur ensemble, les manœuvres, aides, hommes de peine, ainsi que les ouvrières, n'ont pas encore adopté l'organisation syndicale.

Le tableau suivant montre la progression du nombre des membres entre 1850 et 1895, dans chacune des plus grandes Unions et Fédérations. Il est inutile de faire ressortir l'importance de ces chiffres, par eux-mêmes suffisamment éloquents.

Mouvement de l'effectif des principales Fédérations et de quelques Syndicats entre 1850 et 1895.

DENOMINATION DES SOCIÉTÉS	DATE DE FONDATION	1850	1860	1870	1880	1890	1895
Société des mécaniciens.	1851	5,000	20,935	34,711	44,992	67,928	79,134
Société amicale des fondeurs en fer	1809	4,073	7,973	8,994	11,580	14,821	15,176
Société des constructeurs de machines.	1824	2,068	2,050	2,819	4,134	5,822	7,085
Association des fondeurs en fer d'Ecosse.	1831	814	2,084	2,766	4,664	6,198	6,612
Société des constructeurs de navires	1832	1,771	4,146	7,261	17,688	32,926	39,629
Société amicale des maçons de pierre	1832	4,671	9,123	13,965	12,610	12,538	16,174
Société des maçons de brique.	1818	340	1,641	1,441	5,700	12,740	24,123
Union générale des charpentiers et menuisiers	1827	535	2,228	8,008	4,420	2,485	5,841
Association des typographes	1849	603	1,473	2,430	5,350	9,016	13,593
Société des compositeurs de Londres	1848	1,800	2,650	3,350	5,100	8,910	10,280
Union consolidée des relieurs.	1835	420	500	915	1,501	2,910	3,373
Société des fabricants de voitures.	1834	1,567	4,086	5,801	4,989	5,367	5,675
Société amicale des verriers.	1849	500	1,355	1,776	1,963	2,423	2,446
Société des imprimeurs sur calicot.	1841	375	508	570	690	860	"
Société des ouvriers d'usines métallurgiques.	1844	200	330	280	258	304	"
Société des forgerons	1857	856	856	1,590	2,002	2,300	4,175
Amalgamation des charpentiers et menuisiers	1860	618	618	10,178	17,764	31,495	44,155

Mouvement de l'effectif des principales Fédérations et de quelques Syndicats entre 1850 et 1895 (Suite).

DENOMINATION DES SOCIÉTÉS	DATE DE FONDATION	ANNÉES					
		1850	1860	1870	1880	1890	1895
Association des charpentiers et menuisiers	1861			3,585	4,673	4,742	7,120
Association nationale des plâtriers	1862			2,461	3,211	4,236	8,486
Association des mineurs du Northumberland	1863			5,328	10,707	16,961	20,522
Association des fondeurs en cuivre	1866			1,457	1,890	2,162	"
Association des plombiers	1832			1,537	2,232	5,350	8,146
Alliance des ébénistes	1865			242	1,346	4,298	3,863
Société des maçons de briques unis	1832			3,850	3,282	1,725	3,500
Amalgamation des tailleurs	1866			4,006	12,583	16,629	45,005
Amalgamation des fileurs de coton	1853			10,518	11,834	18,145	18,234
Société des verriers à bouteilles	1860			792	1,061	1,899	2,525
Association des mineurs du Durham	1869			1,899	30,000	49,000	53,400
Société nationale des ouvriers du cuivre	1872				4,633	7,958	5,751
Association des modelers-mécaniciens	1874				824	2,205	3,160
Union nationale des ouvriers en chaussures	1874				6,404	23,459	40,720
Société des employés de chemins de fer	1872				8,589	26,360	38,119
Association des mineurs du Yorkshire	1858				2,800	50,000	50,379
Association des ouvriers des machines	1844				279	2,501	"

Arrivé au terme de cette étude, nous tenons à exprimer, comme positiviste et comme syndiqué français, notre vive gratitude à M. et à M^{me} Webb pour leur grand ouvrage qui contribuera certainement à l'éducation syndicale et sociale des prolétaires occidentaux.

Mais cette analyse, malgré sa longueur, reste encore très incomplète. Nous aurions pourtant atteint notre but si le lecteur pouvait maintenant se faire une opinion suffisamment éclairée sur l'évolution du mouvement syndical en Angleterre. Au surplus, une traduction française de l'*Histoire du Trade Unionisme*, due à M. Alfred Métin, a été publiée par l'éditeur Giard et Brière, rue Soufflot, 16, Paris; nous ne saurions trop recommander à nos confrères positivistes et aux travailleurs syndiqués de lire et d'étudier cet ouvrage avec le haut intérêt social qu'il comporte.

IX

LA SITUATION SYNDICALE AU 31 DÉCEMBRE 1895.

Comme complément à l'aperçu historique qui précède, résumons très sommairement la situation syndicale en Angleterre, au 31 décembre 1895. Ces renseignements sont puisés dans le *Huitième Rapport sur les Trade Unions*, publié en 1896 par le correspondant en chef du travail, fonction de l'Office du travail anglais (*Labour department*) qui, nous l'avons dit, est occupée par M. John Burnett, ancien secrétaire général de la puissante Société des Mécaniciens.

Ce document officiel présente toutes les garanties d'exactitude et d'authenticité, car il est établi à l'aide des rapports et des comptes rendus financiers adressés par les Comités des Unions à leurs sociétaires, et communiqués régulièrement à l'Office du travail anglais.

Les statistiques contenues dans le *Huitième Rapport* de l'Office du travail ne portent pas sur la totalité des ouvriers syndiqués. En effet, par suite de la liberté d'association, les Syndicats sont libres de déclarer ou non leur existence à l'administration. Dès lors, celle-ci les divise en deux classes : les Unions enregistrées et les Unions non enregistrées.

Il existait, en 1895, 573 Unions enregistrées qui, au terme de la loi sur les *Trade Unions*, sont tenues de fournir à l'Office du travail les renseignements statistiques les plus complets. De plus, 677 Unions non enregistrées ont, volontairement, fourni les mêmes renseignements. Soit un total de 1,250 Unions formant, sinon la totalité, du moins l'immense majorité des Unions et des ouvriers syndiqués.

Les 1,250 Unions que nous pouvons étudier groupent 1,330,104 ouvriers, répartis comme suit :

Angleterre.	1,218,359	ouvriers.
Ecosse	94,269	—
Irlande	17,476	—
Total des 1,250 Unions	1,330,104	ouvriers.

Classement des Unions d'après leur effectif.

		NOMBRE DE SOCIÉTÉS	NOMBRE DE MEMBRES
UNIONS COMPTANT	Moins de 100 membres	477	23,317
	De 100 à 500 membres	464	101,038
	De 500 à 1,000 —	108	78,566
	De 1,000 à 2,000 —	73	98,674
	De 2,000 à 5,000 —	79	234,971
	De 5,000 à 10,000 —	24	162,497
	De 10,000 à 20,000 —	14	191,061
	De 20,000 à 50,000 —	8	252,067
	Au-dessus de 50,000 —	3	187,913
Totaux.	1,250	1,330,104	

**Nombre de Sociétés et nombre de Membres dans chacune
des Industries principales.**

INDUSTRIES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS	NOMBRE DE MEMBRES
Bâtiment	208	186,605
Métaux et mécaniciens	219	178,865
Constructeurs de navires	89	64,204
Fabricants de voitures	89	26,086
Mines de charbon	78	260,727
Mines de fer et carrières	40	7,657
Cigares et tabacs	61	17,442
Verrerie et cuirs	61	19,216
Papier, imprimerie et reliure	53	48,674
Textile	211	197,035
Chaussures	61	46,369
Vêtement	61	37,454
Transports, terre et mer	56	60,241
Chemins de fer	56	50,843
Ouvriers et manœuvres	44	75,458
Autres métiers	130	53,228
Totaux	1,250	1,330,104

Les deux tableaux suivants donneront une idée précise de l'importance du mouvement syndical en Angleterre. Le premier tableau contient le nombre des membres, le montant des recettes et des dépenses, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1895, pour les *100 Fédérations et Unions principales* existant dans les diverses industries et groupant ensemble 911,866 ouvriers. Le second tableau donne le détail des dépenses pour l'année 1895 de ces *100 Unions*, pour leurs différents services : Caisses de chômage, grèves, maladies, accidents, retraites, funérailles, frais d'administration, etc.

TABLEAU I. — Nombre de membres, recettes, dépenses et fonds en caisse des 400 Fédérations et Unions principales, groupées d'après l'industrie de chacune d'elles.

N ^o DE GROUPES	INDUSTRIES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS	NOMBRE DE MEMBRES	RECETTES		DÉPENSES		FONDS EN CAISSE	
				DE 1895		DE 1895		AU 31 DÉCEMBRE 1895	
				Francs		Francs		Francs	
1	Bâtiment.	15	152,458	6,514,275	5,910,000	5,833,300			
2	Métallurgie et construction de navires.	14	188,149	14,451,900	13,574,350	12,950,450			
3	Fabricants de voitures.	6	15,214	844,525	735,625	819,200			
4	Mines et carrières.	13	196,459	5,363,825	4,693,875	5,944,800			
5	Cigares et tabacs.	3	8,918	165,325	151,475	175,975			
6	Verreries, cuirs et peaux.	3	5,735	572,300	488,250	853,700			
7	Papier, imprimerie	7	35,994	1,612,275	1,332,325	2,271,325			
8	Textile, coton et laine.	14	90,979	3,804,300	2,571,875	6,395,490			
9	Vêtement (y compris la chaussure).	6	67,740	2,266,450	3,006,500	1,196,450			
10	Transport, terre et mer.	10	85,234	2,160,925	1,480,500	5,668,900			
11	Ouvriers et manoeuvres	5	58,778	845,600	822,250	442,950			
12	Diverses (Brossiers et conducteurs de machines)	4	6,198	243,925	221,375	113,475			
	Totaux.	100	911,866	38,842,625	35,068,400	42,662,925			

TABEAU II. — Détail des dépenses, pour 1895, des 100 Fédérations et Unions inscrites au tableau I.
(Les numéros d'ordre indiquent les groupes de Sociétés du premier tableau.)

Nos d'ordre des groupes de Sociétés	CHÔMAGE	GRÈVES	MALADIES	ACCIDENTS	RETRAITES	FUNÉRAILLES	FRAIS D'ADMINISTRA- TION	DÉPENSES DIVERSES
	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
1	4,345,475	544,575	1,534,000	430,635	482,725	389,925	1,406,825	108,850
2	5,181,375	790,475	2,594,375	326,350	2,462,075	680,025	4,564,275	275,400
3	263,650	32,425	79,525	1,250	120,600	40,775	460,275	28,425
4	1,642,725	4,122,125	506,050	»	»	199,950	877,475	255,850
5	52,850	4,100	17,450	»	»	21,600	56,400	2,375
6	287,250	3,375	20,225	»	87,725	23,075	44,675	21,925
7	738,575	44,525	71,525	»	443,375	102,575	240,325	41,425
8	4,116,900	385,925	55,225	77,775	»	119,175	552,000	264,875
9	90,850	4,617,800	643,825	»	479,875	123,725	308,800	41,025
10	87,625	75,550	449,625	35,950	49,775	105,425	793,700	182,850
11	250	473,550	452,550	79,650	325	67,250	336,150	42,525
12	92,375	700	30,650	»	20,800	9,425	64,525	2,900
Total.	40,899,900	4,758,825	5,945,025	651,600	3,247,875	1,891,925	6,404,825	4,208,425

Tableau des principales Fédérations (Amalgamated) et Chambres syndicales d'Angleterre, indiquant le nombre de leurs Sections, de leurs membres, le taux de la cotisation par membre et par an, le total des fonds en caisse au 31 décembre 1895.

Les Associations qui possèdent une Caisse de chômage, une Caisse de maladie et une Caisse de retraite sont indiquées par trois astérisques (***) ; celles qui ont deux Caisses (maladie et retraite) sont indiquées par deux astérisques (**), et celles qui ont seulement la Caisse de chômage sont indiquées par un astérisque (*).

NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE DE SECTIONS ADHÉRENTES	NOMBRE DE MEMBRES	FONDS EN CAISSE	
			COTISATION PAR MEMBRE ET PAR AN	
			Francs	Francs
Union amalgamée des boulangers.	»	4.627	9.10	70.125
Union fédérale des boulangers d'Ecosse	35	2.370	8. »	49.525
<i>Ouvriers du bâtiment.</i>				
Société des maçons (de briques) **	275	24.123	35.65	1.516.875
Société des maçons (de briques) unis *	87	3.500	29.40	136.475
Société amalgamée des charpentiers et menuisiers ***	692	44.155	64.15	2.164.450
Année 1895 (1) : Recettes, 2,995,400 fr. — Dépenses, 2,855,675 fr.				
Société des peintres et décorateurs de maisons.	68	3.337	28.20	116.325
Société amalgamée des peintres et décorateurs de maisons et de navires ***	127	6.754	41.40	270.650
Association nationale des plâtriers **	151	8.486	24.90	287.775
Association des plombiers unis **	163	8.146	19.30	242.450
Société amicale des maçons (de pierres) ***	310	16.174	30.35	460.725
Association des maçons d'Ecosse.	77	9.329	12.40	221.075
Union des manœuvres du bâtiment	38	5.427	9.40	48.825
Union amalgamée des manœuvres du bâtiment.	32	4.134	23.65	65.000
Association des ébénistes (<i>l'Alliance</i>) *	81	3.863	53.15	87.700
Association des ébénistes et chaisiers d'Ecosse*.	46	1.574	36.95	25.850
Association mutuelle de cigariers*	»	1.921	42.65	56.325

(1) Le montant des recettes, dépenses, etc., que nous donnons pour les principales Fédérations ne s'applique, cela va sans dire, qu'à la Société placée immédiatement au-dessus.

NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE DE SECTIONS ADHÉRENTES	NOMBRE DE MEMBRES	COTISATION PAR MEMBRE ET PAR AN	FONDS EN CAISSE
			Francs	Francs
<i>Habillement (chaussures comprises).</i>				
Union nationale des ouvriers en chaussures . .	61	40.720	25.45	785.350
Année 1895 : Recettes, 1,116,825 fr. — Dépenses, 1,874,000 fr. Frais de grève, 1,452,450 fr.				
Trade Union des chapeliers ***	8	1.311	77.65	34.125
Société amalgamée des chapeliers (feutres)* . .	7	3.123	44.90	125.800
Société amalgamée des tailleurs ***	322	15.005	38.75	183.850
Société des tailleurs d'Ecosse ***	68	4.165	36.45	45.650
Société des fabricants de voitures ***	135	5.675	53.75	415.825
Société nationale des verriers ***	23	2.146	88.10	286.800
Société des verriers (bouteilles) du Yorkshire* .	15	2.525	109.30	390.325
Union nationale des ouvriers du gaz et des hommes de peine	175	23.522	7.35	198.675
Union amalgamée des hommes de peine	150	21.267	15. »	42.100
Société des hommes de peine de Bristol, etc.** .	127	8.099	31.25	184.650
<i>Métallurgie.</i>				
Fédération nationale des forgerons	»	4.175	6.15	3.000
Association des ouvriers du fer et de l'acier . .	22	5.000	12.20	127.375
Société amicale des fondeurs en fer	121	15.176	99.60	556.325
Année 1895 : Recettes, 1,562,550 fr. — Dépenses, 1,348,125 fr.				
Association des mouleurs en fer de l'Ecosse. . .	17	6.612	65.25	648.400
Société amalgamée des mécaniciens *** (grève, chômage, maladie, accidents, retraites, funérailles, etc.)	554	79.134	80.45	5.152.800
Année 1895 : Recettes, 7,424,000 fr. — Dépenses, 6,886,150 fr. — Frais de chômage, 2,725,725 fr. — Frais de grève, 408,825 fr. — Frais de maladie, 1,479,975 fr. — Frais de retraite, 4,474,775 fr.				
Société des constructeurs de machines à vapeur ***	102	7.085	62.40	761.950
Association des modeleurs-mécaniciens *** . .	61	3.160	67. »	198.075
Société nationale amalgamée des ouvriers du cuivre ***	20	5.751	30.65	149.550

NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE DE SECTIONS ADHÉRENTES	NOMBRE DE MEMBRES	COTISATION PAR MEMBRE ET PAR AN	FONDS EN CAISSE
			Francs	Francs
<i>Mineurs.</i>				
Association des mineurs du Durham ***	»	58.400	35.15	1.310.300
Année 1895 : Recettes, 2,073,750 fr. — Dépenses, 2,284,025 fr. Frais de chômage, 985,300 fr.				
Association des mineurs du Northumberland*	»	20.522	13.65	793.550
Association des mineurs du Yorkshire*	»	50.379	30.65	2.341.425
Année 1895 : Recettes, 1,650,400 fr. — Dépenses, 1,276,425 fr. Frais de grève, 631,175 fr.				
Association des mineurs du Derbyshire	»	19.675	20.65	647.875
Association des mineurs du Nottinghamshire	»	13.363	27.30	307.475
<i>Travailleurs du livre.</i>				
Association des typographes*	114	13.593	31.35	1.054.925
Année 1895 : Recettes, 461,850 fr. — Dépenses, 430,975 fr. Frais de chômage, 231,175 fr.				
Société des compositeurs de Londres ***	»	10.280	66.60	810.850
		(Il y a eu, en 1895, 2,356 chômeurs.)	(ou 5 fr. 55 par mois.)	
Année 1895 : Recettes, 712,975 fr. — Dépenses, 511,600 fr. Frais de chômage, 298,275 fr.				
Association des typographes de l'Ecosse ***	30	3.216	32.85	166.725
Année 1895 : Recettes, 110,725 fr. — Dépenses, 108,875 fr.				
Société amalgamée des imprimeurs lithogres***	47	2.822	43. »	68.125
Société consolidée des relieurs de Londres ***	»	1.241	64.40	22.950
Année 1895 : Frais de chômage, 52,650 fr.				
Union consolidée des relieurs et régleurs*	»	3.373	29.60	138.200
<i>Ouvriers des ports.</i>				
Union générale des ouvriers des docks	60	9.000	15.05	168.550
Union nationale des ouvriers des docks	15	10.871	12.35	28.525

NOMS DES SOCIÉTÉS	NOMBRE DE SECTIONS ADHÉRENTES	NOMBRE DE MEMBRES	COTISATION PAR MEMBRE ET PAR AN	FONDS EN CAISSE
			Francs	Francs
<i>Constructeurs de navires.</i>				
Société des constructeurs de navires***	257	39.629	67.60	3.851.150
Année 1895 : Recettes, 2,943,525 fr. — Dépenses, 3,031,050 fr. Frais de chômage, 964,550 fr. — Frais de grève, 112,850 fr.				
Société des charpentiers de navires***.	108	13.747	38.20	983.050
<i>Textiles.</i>				
Association amalgamée des fileurs de coton du Lancashire*.	33	18.234	108.55	3.803.000
Association des tisseurs de Burnley*	»	11.023	22.05	339.275
Société amalgamée des tisseurs à la mécanique du Lancashire*.	7	11.516	16.65	445.975
<i>Employés de chemins de fer.</i>				
Société amalgamée des employés de chemins de fer***.	469	38.119	23.25	3.968.150
Année 1895 : Recettes, 1,195,025 fr. — Dépenses, 735,375 fr.				
Société des mécaniciens et chauffeurs*.	113	7.920	39.70	1.185.325
Association des employés de tramways	»	3.970	26.15	109.625

Les Ouvriers des ports. — On a vu dans l'historique (page 68) que, lors de la grève des *dockers*, en 1889, le mouvement syndical prit, parmi ces travailleurs, une très grande extension. En 1890, en effet, le nombre exact des syndiqués était de 87,923, répartis en cinq Unions, dont les deux principales groupaient, à elles seules, 81,978 membres. Depuis, ce mouvement a considérablement décliné ; au 31 décembre 1895, l'effectif total des ouvriers des ports syndiqués était de 28,885 membres, dont 10,871 à l'Union nationale des docks et 9,000 à l'Union générale des manœuvres des docks.

X

LES SALAIRES ET LES HEURES DE TRAVAIL DANS QUELQUES
PROFESSIONS DE LONDRES.

Dans le chapitre précédent, nous avons donné, à l'aide de documents authentiques, un aperçu suffisant, quoique sommaire, de la force acquise par le mouvement syndical anglais.

Les deux tableaux suivants permettront au lecteur de se faire une opinion sur l'importance des résultats dus en grande partie à l'action syndicale : ils contiennent les modifications qui se sont produites à diverses époques, quant au salaire et à la durée de la semaine de travail dans quelques professions de Londres. Ces chiffres sont empruntés à diverses publications de l'Office du travail anglais et à la *série des salaires* établie pour les ouvriers occupés, soit par adjudication, soit en régie, par le Conseil de comté de Londres. Pour éviter toute confusion avec la série actuelle de la ville de Paris, il faut dire que la série de Londres, qui ne fait que reproduire les salaires ordinairement payés, d'après les tarifs des syndicats, aux travailleurs de l'industrie privée — comme la série de la ville de Paris, avant 1882 — est strictement appliquée dans les adjudications du Conseil de comté de Londres et des diverses administrations de cette ville.

Nous appelons tout spécialement l'attention des travailleurs français sur le Tableau II, relatif à la durée de la semaine de travail. Ils y pourront constater l'un des plus précieux résultats acquis par les syndicats anglais, en même temps que l'infériorité manifeste des ouvriers français, et même parisiens, comparativement à leurs camarades londoniens.

TABLEAU I. — **Taux du salaire** dans quelques professions, à Londres, en 1830, 1877, 1883 et 1895.

PROFESSIONS	1830 Salaire de la semaine	1877 Prix de l'heure	1883 Prix de l'heure	1895 Prix de l'heure
	francs	francs	francs	francs
Charpentiers et menuisiers.	20.85	0.90	0.90	1. »
Briqueurs (Maçons de briques).	20.85	0.90	0.90	1. »
Maçons (pierres)		0.90	0.90	0.95 à 1.025
Peintres et vitriers	18.75	0.85	0.85	0.85
Plâtriers.	»	0.90	0.90	1. »
Mancœuvres du bâtiment	10. »	0.575 à 0.60	0.60	0.65
Chaudronniers	22.50	»	»	0.85 à 0.90
Forgerons.	13.75	0.90	»	0.90 à 1. »
Plombiers.	»	1. »	1. »	1.10
Couvreurs.	»	0.90	0.90	0.90
Charrons et fabricants de voitures.	»	45 à 50 fr. la semaine	»	0.95
Gaziers	»	45. » la semaine	45.60 à 47.70 la semaine	0.95
Ferblantiers et zingueurs	18.75	»	»	0.95
Ebénistes	20. »	»	»	0.80
Typographes	26.25	45. » la semaine	»	47.50 la semaine
Mécaniciens.	»	»	»	0.85 à 0.90

Tarif des heures supplémentaires. — Voici le tarif appliqué en 1895, à Londres, dans le bâtiment et la plupart des corporations inscrites au tableau : *Jours de semaine* : jusqu'à 10 heures du soir, 1/4 en plus; après 10 heures, prix double. *Samedis après midi, dimanches et jours de fête* : jusqu'à 4 heures, la moitié en plus; après 4 heures, prix double.

TABLEAU II. — Nombre d'heures de travail, par semaine, dans les mêmes professions, à Londres, en 1877, 1883 et 1895.

PROFESSIONS	1877	1883	1895
	heures	heures	heures
Charpentiers et menuisiers (1)	52 1/2	52 1/2	50
Briqueteurs	do	do	do
Maçons (pierres)	do	do	do
Peintres et vitriers	do	do	do
Plâtriers	do	do	do
Manœuvres du bâtiment	do	do	do
Chaudronniers	»	»	54
Forgerons	52 1/2	50	50
Plombiers	do	47 1/2	47
Couvreurs	56 1/2	56 1/2	50
Charrons et fabricants de voitures . . .	55 1/2	»	»
Gaziers	»	78	50
Ferblantiers et zingueurs	»	»	50
Ebénistes	»	»	50
Typographes	54	54	54
Mécaniciens	»	»	54

(1) Pour les corporations du bâtiment, ce sont les semaines d'été qui ont été inscrites.

Extrait du Catalogue de la Société positiviste

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

- Auguste Comte.** — *Discours sur l'Ensemble du Positivisme*, contenu dans le 1^{er} vol. du *Système de Politique positive*, prix : 8 fr. — *Calendrier et Bibliothèque positivistes*, 20 c. — *Opuscules de Philosophie sociale*, 1 vol., 3 fr. 50. — *Discours sur l'Esprit positif*, 2 fr.
- Pierre Laffitte.** — *Le Positivisme et l'Economie politique*, 50 c. — *La Révolution française*, 1 fr. — *Centenaire de Diderot*, 1 fr.
- Dr Robinet.** — *Notice sur l'Œuvre et la Vie d'Auguste Comte*, 2^e édition, 1 fort vol., 10 fr.
- Camille Monier.** — *Exposé populaire du Positivisme*, 75 c.
- Emile Corra.** — *Appréciation générale du Positivisme*, 1898, br., 60 c
- P. Foucart.** — *Le Centenaire de Voltaire*, 1 fr. — *De la Fonction industrielle des femmes*, 1 fr. — *La Mode et le Salaire*, 50 c.
- Louis Cons.** — *Un Cours d'Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris (Delagrave). — *Biographies d'hommes illustres des temps anciens et modernes*, 1 vol.
- Cercle des Prolétaires positivistes de Paris.** — *Des Caisses de retraite pour les vieux ouvriers* : Réponse au questionnaire dressé par la Commission parlementaire (1880), 25 c. — *Le Positivisme au Congrès ouvrier de Paris (1881)* : Discours prononcés par E. LAPORTE, sur l'Enseignement professionnel; par I. FINANCE, sur les Sociétés coopératives; par F. MAGNIN, sur la Représentation des ouvriers au Parlement, br., 50 c.
- Isidore Finance.** — *Des Chambres syndicales ouvrières et des Associations coopératives* : Discours prononcés au Congrès ouvrier de Marseille, 15 c.
- A. Keüfer.** — *Des abus des Adjudications au rabais*, br., 25 c.
- F. Fagnot.** — *De la Réduction des heures de travail*, br., 15 c. — *Le Congrès socialiste international de Londres, 1896*, br., 15 c. — *Les Attributions des Syndicats ouvriers*, br., 25 c.
-

HISTOIRE DU TRADE UNIONISME

Par **SIDNEY** et Béatrice **WEBB**

Traduit de l'Anglais par **Albert MÉTIN**

GIARD et BRIÈRE, éditeurs, rue Soufflot, 16, Paris.

Prix : **10** francs.

LE TRADE UNIONISME EN ANGLETERRE

Par **Paul de ROUSIERS**

A. COLIN, éditeur, rue de Mézières, 5, Paris.

Prix : **4** francs.

Le Socialisme en Angleterre

Par **Albert MÉTIN**

Paris, ALCAN, éditeur. — Prix : **3 fr. 50.**